ISSN 0024-7650
L 15290 - 2521 - F: 1,20 €
Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2521
25 novembre 2016
1,20 € • DOM: 1,80 €

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

Le journal d'Arlette Laguiller
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Fillon, Juppé, Le Pen, Hollande...

En compétition pour servir le grand patronat

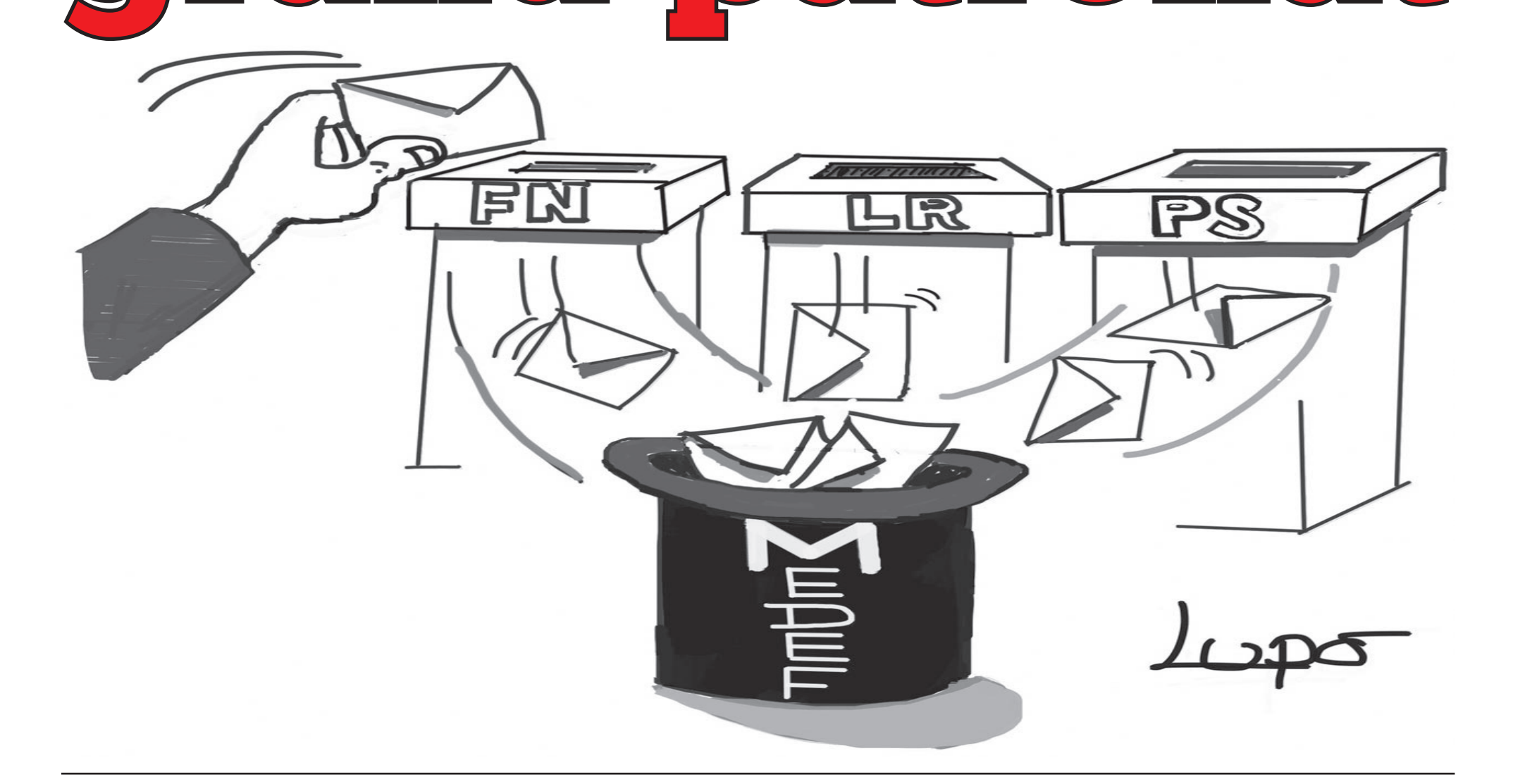

Turquie, Pologne

Femmes en lutte pour leurs droits

Page 8 et 9

Volkswagen

Moins d'emplois, plus de profits

Page 10

La campagne de Nathalie Arthaud

LO

Page 16

Fillon et Juppé, en compétition pour servir le grand patronat

La France de droite, des beaux quartiers, des messes dominicales et des préjugés antiouvriers a donc voté, et Fillon arrive en tête, suivi de Juppé. Sarkozy est éliminé et aucun travailleur ne le regrettera.

À entendre Fillon, Sarkozy, dont il était le Premier ministre, aurait dû mener une politique encore plus antiouvrière, encore plus dévouée au grand capital. Aujourd'hui, le député du très chic 7e arrondissement de Paris veut être un Thatcher français. L'électorat de droite a choisi celui qui affiche le programme le plus réactionnaire, y compris avec un catholicisme bien-pensant sur les questions de société.

Quant à Juppé, ancien Premier ministre de Chirac, il mena aussi une politique antiouvrière, attaquant la Sécurité sociale et les retraites. Alors qu'il se vantait d'être « droit dans ses bottes », il dut manger son chapeau et reculer devant la vague de grèves et de manifestations massives, en 1995.

Aujourd'hui, Fillon et Juppé sont d'accord sur la saignée à imposer aux classes populaires.

L'un et l'autre veulent augmenter la TVA, baisser l'impôt sur les bénéfices des sociétés et supprimer l'impôt sur la fortune, autrement dit faire financer des cadeaux aux riches par ceux qui ne le sont pas.

85 milliards de baisses de dépenses publiques, promet Juppé ; 110 milliards, renchérit Fillon. 300 000 suppressions de postes de fonctionnaires, annonce le premier ; 500 000, ajoute le second. Cela veut dire moins d'enseignants dans les écoles des quartiers populaires, moins de personnel dans les hôpitaux, moins d'employés communaux, donc moins de services utiles à la population.

Ils veulent passer des 35 aux 39 heures, voire, pour Fillon, jusqu'à 48 heures ! Fillon veut même supprimer un jour férié. Ils veulent reporter l'âge de la retraite à 65 ans. Non seulement pour ces messieurs, les ouvriers du bâtiment, les aides-soignantes des hôpitaux ou les caissières de supermarché ne sont pas du même monde qu'eux, mais ils sont convaincus que ce sont des fainéants.

Plutôt que de chercher à résoudre le chômage, ces marionnettes du Medef ont des idées contre les travailleurs. Ils veulent faciliter les licenciements et réduire les allocations des chômeurs.

Ils veulent aussi s'en prendre aux étrangers, en leur supprimant l'aide médicale d'urgence et en restreignant le regroupement familial, eux qui se posent en grands défenseurs de la famille !

Il est curieux de voir ces chevaux de retour promettre que, demain, tout va changer. Au pouvoir entre 2002 et 2012, ils n'ont pas osé appliquer un programme aussi réactionnaire que celui qu'ils affichent aujourd'hui. Parce qu'ils redoutaient les réactions des travailleurs. Mais depuis, la gauche gouvernementale leur a préparé le terrain en attaquant la classe ouvrière. Au million de chômeurs supplémentaires de Sarkozy, elle en a rajouté un million. Elle a fait 40 milliards d'euros de cadeaux au patronat. Elle a remis en cause les droits des salariés. Si, demain, nous avons un Thatcher français, nous en serons redevables à Hollande et Valls.

Le PS n'a pas encore choisi son candidat. Mais un outsider comme Macron s'est déjà lancé. Après avoir été banquier d'affaires chez Rothschild, il a été haut fonctionnaire auprès de Hollande, puis ministre de l'Économie. Il y a trois mois, il défendait encore la politique du gouvernement. Et puis, comme les rats qui quittent le navire, il s'est découvert un destin individuel. Il trouve le Code du travail « trop rigide » et propose d'augmenter la durée du travail pour les jeunes qui ont un emploi. Il a certes trahi Hollande, mais pas la bourgeoisie.

Fillon ou Juppé, Macron, Le Pen, Valls ou Hollande : avec une telle profusion de candidats à sa botte, le patronat va avoir l'embarras du choix. La plupart de ces prétendants ont déjà pu montrer leur dévouement. Et si Le Pen n'a jamais eu son fauteuil ministériel, c'est la seule différence réelle car, pour le reste, elle veut également accéder au pouvoir pour servir les riches.

Face à celui qui sera élu en mai 2017, les travailleurs, s'ils veulent se défendre, ne feront pas l'économie de puissantes luttes collectives. Mais dans l'immédiat, face à la déferlante de propos et de programmes antiouvriers, ils doivent au moins saisir l'occasion offerte par les élections pour faire entendre le camp des travailleurs. À l'arrogance des politiciens de la bourgeoisie, ils peuvent opposer leur fierté de travailleurs, leurs exigences et leur conscience de classe. C'est le sens de la candidature de Nathalie Arthaud présentée par Lutte ouvrière.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

La droite contre les fonctionnaires 4
Primaires : la course aux places 4
Megabus : un an de macronerie 4
Décrets de la loi travail 5
Made in France : des fariboles 5
Restos du cœur et démission de l'État 5
Travailleurs handicapés : le gouvernement détourne les fonds 5
Éducation : « Touche pas à ma ZEP ! » 6
Décrochage scolaire : une question de moyens 6
Enfants roms privés d'école 6
Mépris pour la famille Traoré 6
Le scandale du Mediator 7
Rennes : « Des papiers, un logement pour tous » 7
Violences policières : policiers en jugement 7
Lyon : mobilisation de soutien aux familles sans domicile 11
Autoroutes : le racket se poursuit 11
Migrants en Méditerranée 16

DANS LE MONDE

États-Unis : le système électoral, une parodie de démocratie 8
Trump, escroc récidiviste 8
Turquie : l'AKP recule devant les femmes 8
Russie : des sommets de corruption 9
Pologne : une bigoterie criminelle 9
Industrie pharmaceutique : la course aux profits tue 9
Volkswagen : moins de travailleurs 10
Érythrée : fuir pour ne pas périr 10
Lafarge en Syrie 10

ENTREPRISES

Gems – Buc : une réaction collective 11
Coup de colère au centre de La Poste Montreuil-Bagnolet 11
EDF : la gabegie 12
Sucrerie Tercos – Arras 12
Vivarte : non aux licenciements 12
Mairie de Reims : la mobilisation continue 13
Grand Paris Sud : le mouvement ne faiblit pas 13
Mr Bricolage – Flers 13
Boutiques SNCF 13
Aéroport de Roissy : grève des bagagistes 14
Renault – Flins : non à la flexibilité 14
U Log – Savigny-en-Véron 14
Centre de tri – Wissous 14
Hôpitaux de Limoges 15

PRÉSIDENTIELLE

Campagne de Nathalie Arthaud : choisir le camp des travailleurs 16
Sur le blog de Nathalie : non à la justice de classe 16

Notre camarade Antonio Mateu Rovira 7

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Contre la réaction : combattre sur le terrain de classe

Les candidats à la candidature pour la prochaine élection présidentielle, les duettistes de la primaire de la droite restant en piste, comme ceux de la primaire de gauche à venir, se présentent tous comme les meilleurs remparts contre Marine Le Pen. Cette dernière fanfaronne d'ailleurs, ironisant sur le fait que tous ses concurrents en ont fait leur principal argument de campagne.

Qu'ils utilisent cette grosse ficelle électorale pour éviter d'avoir à rendre des comptes à leurs électeurs, c'est une manœuvre assez banale, utilisée à chaque élection. Sans remonter bien loin, on nous a fait le coup lors des récentes élections régionales de 2015. Les dirigeants du PS et du PCF expliquaient alors à leurs électeurs qu'il leur fallait s'effacer et laisser la place à la droite dite républicaine pour éviter que la direction des régions tombe entre les mains du FN. Du coup, il aurait fallu cautionner le très réactionnaire Estrosi, en Paca, ou encore aider le non moins réactionnaire Xavier Bertrand à conquérir le poste dans le Nord-Pas-de-Calais. Entre le pire et le moins pire, nous expliquait-on, il faut savoir choisir, version politicienne de la peste et du choléra.

Un certain nombre d'électeurs de gauche pensent sincèrement, en agissant de la sorte, éviter le danger ou du moins ralentir le glissement vers une politique plus réactionnaire encore. Comme s'il suffisait de se réfugier derrière des étiquettes pour se protéger ! Une telle attitude n'a jamais fonctionné, aussi loin qu'on remonte dans le passé. Aujourd'hui, on en a une nouvelle illustration avec la menace de l'élection à l'Élysée d'un François Fillon qui annonce ses propositions de supprimer 500 000 fonctionnaires et de faire travailler ceux qui restent 39 heures en réduisant leur salaire, de supprimer l'ISF, de revenir au moins partiellement sur la loi Taubira, etc. Tout cela sur un ton patelin, sans les brutalités des discours lepénistes.

En fait, pour le monde du travail, l'unique moyen d'éviter le pire est de se préparer à combattre cette évolution, cette droitisation en marche de la politique, avec ou sans Le Pen. Il faut le faire en toute lucidité, en toute conscience et sur un tout autre terrain que le terrain électoral. Il faut retrouver le terrain de la lutte de classe, sans se faire la moindre illusion sur l'efficacité d'un quelconque barrage de papier constitué de bulletins de vote, aussi nombreux soient-ils.

Jean-Pierre Vial

Fans de Hollande : dans leur bulle… de champagne !

Différentes personnalités du monde des arts, de la culture ou du sport ont lancé une pétition intitulée *« Stop au Hollande-bashing »*, c'est-à-dire stop à la critique de Hollande, qualifiée sans rire de *« dénigrement permanent qui met à mal toutes les institutions de la République »*.

Les signataires espèrent ainsi venir au secours de leur champion mal en point dans l'opinion publique, mais montrent surtout qu'ils n'ont aucune idée des difficultés dans lesquelles se débattent les classes populaires, et qu'ont aggravées les mesures prises par Hollande.

Ils mettent au crédit de Hollande une prétendue *« baisse amorcée du chômage »* quand celui-ci atteint près de six millions de sans-emploi. Ils parlent de *« plus de pouvoir d'achat pour les ménages »* alors que ce qui reste pour vivre aux familles populaires une fois payés le loyer, les factures d'électricité et les divers crédits se rétrécit sans arrêt, obligeant à faire des choix entre la nourriture, les sorties, les vêtements ou à repousser certains soins médicaux. Ils ne voient pas non plus les queues qui s'allongent chaque année devant les Restos du cœur ou les stands du Secours populaire, auxquels doivent avoir recours toute une partie de la classe ouvrière, contrainte à survivre avec le RSA ou de petits revenus épisodiques.

Les initiateurs de la pétition vantent le compte pénibilité ou la retraite à 60 ans pour les carrières longues, alors que ces mesures étaient simplement là pour tenter de faire avaler le recul général de l'âge de la retraite, qui ne peut qu'aboutir à l'appauvrissement des vieux travailleurs.

« Plus de compétitivité, plus de marges pour les entreprises pour favoriser les embauches », voici encore un résultat dont il faudrait créditer Hollande. Mais tout le monde peut constater aujourd'hui que, si les marges, c'est-à-dire les profits, ont été augmentées grâce aux milliards puisés dans le budget de l'État, on n'a pas vu la couleur des embauches.

C'est dans la réalité vécue par les classes populaires que prend sa source le rejet dont est aujourd'hui l'objet François Hollande, et non sur un prétendu dénigrement. Nier l'évidence, par aveuglement ou mauvaise foi, n'y changera rien, malgré tout le talent d'acteur de certains signataires.

Daniel Mescla

Migrants bienvenue !

Démantèlement de la Jungle de Calais, évacuations répétées des campements de migrants à Paris, rejet systématique de l'autre côté de la frontière italienne de tous ceux qui tentent de passer à Vintimille, etc., voilà l'accueil que le gouvernement réserve à tous ceux qui ont fui la guerre ou la misère dans leur pays.

Les hébergements qui leur sont proposés ne sont que provisoires, le temps d'examiner leurs papiers pour faire le tri entre ceux qui pourront poursuivre les démarches en vue d'obtenir un droit d'asile, et ceux qui seront expulsés et reconduits dans un pays où ils n'avaient plus d' avenir.

Pour un accueil digne, humain et fraternel, pour le respect des droits des migrants dont celui de quitter son pays et, une fois en France de circuler librement et de choisir sa résidence, pour l'application sans restriction du droit d'asile, plusieurs associations, partis et syndicats – dont Lutte ouvrière – appellent à manifester.

À Paris,
samedi 26 novembre
à 14 heures,
place de Stalingrad,
métro : Stalingrad ou Jaurès.

Non aux violences faites aux femmes

Lutte ouvrière s'associe à la manifestation organisée par le Collectif national pour les droits des femmes, rejoint par des associations féministes, des syndicats et des partis politiques.

Les violences contre les femmes sont les pires manifestations d'un sexisme qui s'exprime également dans le harcèlement sexuel et les inégalités de toutes sortes, notamment dans l'emploi et les salaires. Dans ce domaine, on peut d'ailleurs relever que le gouvernement, qui se targue d'être exemplaire en offrant à des femmes des postes ministériels, ne consacre que 0,0066 % du budget de l'État à promouvoir l'égalité femmes-hommes.

Manifestation à Paris :
vendredi 25 novembre
à 18 h 30. Départ
place de la Bastille.

Contre le chômage et la précarité

Samedi 3 décembre, les organisations de chômeurs AC ! Apeis, CGT chômeurs, MNCP appellent à manifester contre le chômage et la précarité.

Lutte ouvrière se joint à cet appel.

À Paris
la manifestation partira
à 14 heures
de la place de Stalingrad.

La droite contre les fonctionnaires : une campagne antiouvrière

Les sept candidats à la primaire de la droite faisaient mine de présenter quelques différences. Tous étaient d'accord cependant sur un point : réduire le nombre de fonctionnaires. Les deux restant en lice s'affrontent à présent sur les chiffres. Le cheval de tête, Fillon, avance crânement le projet de supprimer 500 000 emplois de travailleurs de l'État en cinq ans, soit près de 10 %.

« Pas possible ! », clame non sans raison, mais non sans hypocrisie, le camp de Juppé. Où donc Fillon voudrait-il les supprimer ? Dans l'enseignement, qui représente plus de la moitié de ces emplois et souffre déjà de déficits ? Dans la police, l'armée ou la gendarmerie, alors que la sécurité a été un des thèmes les plus rebattus de leur campagne ? Dans les hôpitaux, où chacun constate, soignant comme soigné, que le personnel est proche de l'explosion ? Quant aux fonctionnaires territoriaux, il serait anticonstitutionnel de leur imposer d'en haut des réductions d'effectifs, regrette le camp de Juppé. Mais… il serait possible d'en supprimer 200 000 ou 300 000, en ne remplaçant pas les départs à la retraite, par exemple !

Tout cela dans le but de faire, selon les uns et les autres, de 6 à 16 milliards d'euros d'économies. Autant de cadeaux pourraient être déposés dans les souliers des capitalistes, sous forme de suppression de l'impôt sur la fortune, l'ISF, de dégrèvements de cotisations sociales, d'une nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés, etc. Et comment combler le manque d'infirmières, d'employés des transports ou des caisses de la Sécurité sociale, de Pôle emploi, d'enseignants et d'Atsem ? En augmentant le temps de travail, dit Fillon, en augmentant le temps de travail, dit Juppé. Par décret ? Par l'équivalent d'accords d'entreprise, comme chez Smart à Hambach, où les ouvriers sont sommés de faire 39 heures payées 35 !

Car c'est bien là la vraie justification de cette campagne contre les travailleurs de l'État. Les fonctionnaires sont montrés du doigt comme coûtant trop cher et ne travaillant pas assez. Mais c'est à l'ensemble du monde du travail que les Fillon, Juppé et autres, pour satisfaire les attentes du patronat, veulent imposer de nouveaux reculs. Car il faut continuer et amplifier le travail commencé par Sarkozy, puis par Hollande, notamment avec la loi El Khomri. Cela créera autant de chômeurs ? La belle affaire ! La dégressivité des allocations limitera les dépenses.

En s'en prenant aux travailleurs de l'État, les présidentiables de la bourgeoisie accélèreront la dégradation des services publics indispensables à la population, mais menacent l'ensemble de la classe ouvrière, quels qu'en soient les statuts et les branches, de nouvelles attaques frontales.

Viviane Lafont

Macron choisit son peuple

C'est au Campus des métiers, centre de formation et d'apprentissage, de Bobigny, dans une banlieue populaire de Paris, que Macron a annoncé sa candidature pour l'élection présidentielle. Il a dénoncé une *« France des quartiers assignés à résidence »*.

Sauf que les jeunes apprentis qui se trouvaient là n'ont pu pénétrer dans la salle, l'un d'eux a même été fermement expulsé. S'il y avait quelques jeunes autour de Macron, c'était ses partisans venus d'ailleurs.

Macron veut bien « faire peuple », mais à condition de le choisir.

Primaires : la course aux places

Il n'a pas fallu beaucoup de temps de réflexion pour que Nicolas Sarkozy et certains de ses lieutenants annoncent qu'ils voteraient Fillon au second tour dimanche prochain.

C'est que le vainqueur de la primaire à droite a toutes les chances d'emporter l'élection présidentielle, tant le discrédit du Parti socialiste est important. Le score de François Fillon lors du premier tour, dimanche 20 novembre, le met en pole position devant Alain Juppé, et il faut croire que c'est un argument assez convaincant.

Comme en 2012, Sarkozy a annoncé qu'il abordait *« une vie avec plus de passions privées et moins de passions publiques »*. Et encore plus de passions judiciaires, aurait-il pu rajouter, au vu de toutes les affaires qui vont l'amener à fréquenter les tribunaux dans la période à venir…

Mais, il en va tout autrement du côté de ceux qui ont été ses soutiens, comme Rachida Dati, Estrosi, Woerth, ou Ciotti. Ceux-ci se sont dépêchés de se rallier à Fillon car il y a des places à prendre, des positions à négocier dans les ministères ou pour les élections législatives.

Du côté des autres concurrents éliminés, Bruno Lemaire a choisi lui aussi d'apporter son soutien à Fillon tandis que Nathalie Kosciusko-Morizet et Coppé rejoignaient les « juppéistes ». Mais, quels que soient les choix du moment, ils ont tous insisté sur le fait qu'ils sauront faire l'unité derrière le vainqueur de ces primaires, unis par le même programme antiouvrier… et par le même espoir de se partager dans quelques mois les ministères.

Boris Savin

Megabus : un an de macronerie

Lancée à la suite de la libéralisation du marché du transport par autocar par la loi Macron, la compagnie Megabus a annoncé la fermeture de ses lignes et le licenciement de ses 175 salariés. Auparavant filiale d'un groupe britannique, Stagecoach, elle travaillait depuis le mois de juin en sous-traitance pour un seul donneur d'ordres, Flixbus, qui lui a signifié la fin de son contrat pour la fin de l'année 2016.

La libéralisation du transport par autocar était l'une des mesures phares de la loi Macron d'août 2015. Depuis, quelques compagnies se livrent une concurrence acharnée. Flixbus concentre 47 % du trafic en nombre de voyageurs transportés en France. Cette entreprise ne possède aucun autocar, mais passe des contrats avec des autocaristes dont elle assure le marketing, la commercialisation et la planification du réseau. À charge ensuite aux patrons de ces compagnies de rogner sur tous les coûts, en particulier aux dépens des conditions de travail et de salaire des chauffeurs.

À Megabus, les chauffeurs travaillaient entre 44 et 52 heures par semaine, la direction obligeait parfois les salariés à dormir directement dans leur car. Le matériel était composé essentiellement de vieux véhicules en fin de vie. Mais, malgré ces méthodes, elle n'a pas fait le poids face à ses concurrents.

Lors du vote de sa loi, Macron prétendait que la libéralisation du secteur créerait 22 000 emplois ; il y en a eu en réalité moins de 1500, et le cas de Megabus montre qu'il y a déjà des licenciements. Ainsi, des cinq compagnies qui se sont lancées dans cette activité en 2015, il n'en reste déjà plus que trois, les plus gros éliminant progressivement les plus petits. On peut être certain que les prix augmenteront dès que quelques compagnies auront acquis une position dominante, et que les dessertes les moins rentables seront remises en cause.

FRANCK LODI SIPA

Flixbus a d'ailleurs déjà commencé à supprimer des arrêts peu fréquentés, par exemple dans la Creuse et dans l'Allier.

Les chauffeurs licenciés se sont mis en grève et ont manifesté vendredi 18 novembre à Paris. Megabus ne leur propose que 2000 euros d'indemnités de licenciement en plus des indemnités légales. Ils réclament 50 000 euros par salarié licencié et comptent bien poursuivre leur mouvement.

Claire Dunois

Décrets de la loi travail : rien que du propatronal

Plusieurs décrets découlant de la loi travail, votée en août dernier, sont parus au *Journal officiel*. Ces textes d'application concernent, d'une part les congés autres que les congés payés, d'autre part les nouvelles règles sur la durée du travail. Tous sont applicables au 1er janvier 2017.

Sans surprise, ces textes réécrivent le Code du travail dans un sens profondément rétrograde, en appliquant ce qui a été appelé « l'inversion de la hiérarchie des normes ». Dorénavant, il y a primauté de l'accord d'entreprise sur les accords de branche, pour tout ce qui concerne la durée du travail. Une grande partie des garanties existantes est balayée. En particulier, il sera possible de passer à une moyenne hebdomadaire de 46 heures sur douze semaines, au lieu de 44 heures actuellement. Autre exemple, la majoration des heures supplémentaires pourra être abaissée, dans une entreprise, à 10 %. Et cela même si l'accord de branche précise qu'elles donnent droit à 25 % de majoration.

La loi El Khomri va encore générer des dizaines de textes d'application, 120 au total. La réforme des licenciements économiques doit entrer en vigueur au 1er décembre, sans décret. Les décrets sur le référendum d'entreprise et sur le compte personnel d'activité (CPA) sont attendus prochainement.

Il existait déjà toute une série de tours de passe-passe à la disposition des patrons pour imposer des jours ou des semaines de travail à rallonge, ou pour ne pas payer les heures supplémentaires. La loi sur l'annualisation du temps de travail de 1999 ou celle sur la sécurisation de l'emploi de 2013 leur offraient des cadres légaux. Mais cette loi travail imposée par Hollande et le gouvernement socialiste, malgré toutes les manifestations, malgré le rejet exprimé du monde du travail, est une pierre de plus à leur contribution aux profits patronaux.

Bertrand Gordes

Restos du cœur : l'État se défausse

Les Restos du cœur entament leur 32e campagne. Cette association compte plus de 2000 centres et 71 000 bénévoles qui ont distribué 132 millions de repas l'an dernier et aidé 926 000 personnes. L'affluence devrait augmenter de 2 à 3 % dans l'hiver qui vient.

La France est riche mais 13 % de sa population vit sous le seuil de pauvreté et le fossé s'accroît entre les pauvres et les riches.

C'est l'effet de la crise du système mais aussi de la politique des gouvernements, de gauche comme de droite. En même temps qu'il aidait les patrons à coups de subventions, l'État leur laissait les mains libres pour restructurer, licencier et jeter dans la précarité de plus en plus de travailleurs. Le gouvernement Hollande n'a pas dérogé à la règle avec sa loi travail et ses 44 milliards d'aides au patronat. Comme les autres il a contribué à précipiter les plus fragiles dans la précarité et la misère, et comme les autres, il démissionne devant le résultat.

Pour ces millions de chômeurs ou de travailleurs pauvres, l'État compte sur la charité publique. Qu'il s'agisse de santé, avec les quêtes pour la recherche médicale, de l'assistance aux SDF ou de l'aide au départ en vacances pour les enfants des familles sans ressources, c'est le temps des bénévoles et l'argent des particuliers qui sont mis à contribution, et de plus en plus. Ce n'est pas un hasard si, au fil du temps, les Restos du cœur ont ajouté à leur aide alimentaire bien d'autres services : aide au logement, à la recherche d'emploi, aux services juridiques et même à la santé.

L'État se désengage des services publics et, moyennant quelques subventions, il utilise les associations pour gérer les situations critiques qu'il a contribué à créer.

Sylvie Maréchal

Made in France : des fariboles

Après les assises du Produire français en septembre à Reims, le patriotisme économique et ses prétendus avantages ont à nouveau été à l'affiche au salon du Made in France à Paris, du 18 au 20 novembre. Et à nouveau des candidats à la présidence se sont précipités pour tenter d'exploiter le filon.

Montebourg était là bien sûr, des esprits chagrins relevant tout de même que le programme du champion du Produire français avait été imprimé en Italie. Dupont-Aignan est venu vanter un prétendu protectionnisme intelligent. Quant à Le Pen, elle a vitupéré contre l'Union européenne et la *« préférence étrangère »* qui poussent à *« faire fabriquer par des entreprises étrangères ou à l'étranger »*. Tous ces discours sur le « patriotisme économique » permettent à ces politiciens de ne pas évoquer la course au profit à laquelle se livrent les groupes industriels et qui est le seul moteur de cette économie capitaliste.

Au niveau atteint par l'internationalisation des échanges, le « produire français » n'a aucune réalité. Le label Origine France garantie, qui à en croire les experts serait le plus sérieux, garantit seulement que 50 % du prix de revient des produits, y compris l'électricité, aurait été réalisé en France. On apprend ainsi au passage que les recordmen des composants made in France seraient, dans l'automobile, la Toyota Yaris sortie de l'usine d'Onnaing près de Valenciennes et, dans l'alimentaire, les glaces Häagen-Dazs produites à Arras.

Labels et patriotisme économique relèvent d'une escroquerie commerciale de la part des industriels qui cherchent à trouver un argument de vente. Et de la part des politiciens qui mettent ce nationalisme en avant, il s'agit d'une tromperie pour tenter d'exploiter la peur des licenciements, des fermetures d'entreprises et du chômage. Ces fléaux ne résultent pas du monstre anonyme de la mondialisation mais des calculs de capitalistes bien réels, à commencer par ceux qui portent le label français.

Vincent Gelas

Travailleurs handicapés : le gouvernement détourne les fonds

Depuis 2011, le chômage des personnes handicapées a augmenté de 65 %, dénonce l'Association des paralysés de France à l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Mais elle pointe aussi d'autres responsabilités du gouvernement.

Non seulement le gouvernement se garde bien d'obliger le patronat à respecter ses obligations vis-à-vis des handicapés, mais il pioche allégrement dans les fonds destinés à les aider à trouver un emploi.

Nicolas Sarkozy avait déjà prélevé 50 millions dans les caisses de l'association qui gère les sommes versées par les entreprises ne voulant pas respecter le minimum légal de 6 % de handicapés dans leurs effectifs. François Hollande, lui, a puisé 174 millions d'euros dans les ressources de cette même association, l'Agefiph, ainsi que dans les caisses de son équivalent pour les fonctionnaires, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp). Ces sommes ont servi à financer des emplois aidés qui auraient dû être pris en charge par le budget de l'État, et même, cette année, la sécurisation des universités contre le terrorisme.

Ce sont donc autant d'aides ponctuelles dispensées par ces associations qui ne pourront être accordées, pour l'aménagement ou l'acquisition d'un véhicule adapté au handicap par exemple. Cela est d'autant plus scandaleux que le gouvernement maintient à un niveau dérisoire l'allocation adulte handicapé, qui constitue souvent leur seule ressource. Elle se monte aujourd'hui à 808 euros par mois et n'a été revalorisée que de 30 euros pendant tout le quinquennat, la dernière hausse datant du mois d'avril et se montant à 80 centimes d'euro.

Ce gouvernement, qui mène la guerre à tous les travailleurs, n'épargne pas ceux qui sont handicapés.

Daniel Mescla

Éducation : « Touche pas à ma ZEP ! »

Jeudi 17 novembre, pour la troisième fois consécutive, des salariés de lycées ont fait grève et sont descendus à plusieurs centaines dans la rue pour exiger le maintien des moyens dont ils bénéficient au titre des dispositifs en faveur de l'éducation prioritaire.

JEAN-CLAUDE SAGET

Manifestation en octobre.

Ces dispositifs sont censés accorder des moyens supplémentaires en heures et en personnel (assistantes sociales, infirmières, etc.) aux établissements scolaires accueillant les élèves les plus en difficulté, issus le plus souvent des milieux populaires les plus pauvres. Des réorganisations successives ont réduit au fil des années le nombre de bénéficiaires et ce qui leur était alloué.

Dernier épisode en date, il y a deux ans, en catimini, le ministère de l'Éducation nationale a purement et simplement exclu les lycées de la nouvelle organisation mise en place. C'est en début d'année que l'alerte a été donnée par des enseignants qui se sont aperçus qu'ils n'avaient pas touché la prime mensuelle à laquelle ils ont droit dans les zones d'éducation prioritaires ou dans les zones sensibles. Le ministère a tout de suite promis la prorogation de cette prime pendant cinq ans, excluant dans un premier temps les enseignants nouvellement nommés, puis, devant le tollé, il a reculé également sur ce point.

Mais pour le personnel, cela ne fait pas le compte. Certes cette prime représente à peu près mille euros par an, ce qui n'est pas négligeable. Mais ce que veulent les membres du collectif qui s'est intitulé *« Touche pas à ma ZEP ! »* et qui réunit aujourd'hui 78 lycées, c'est le maintien, voire l'extension, des moyens offerts par l'éducation prioritaire.

Jusqu'à présent, la ministre Najat Vallaud-Belkacem a déclaré qu'elle comprenait et soutenait les revendications des manifestants… alors que ceux-ci contestent une de ses décisions ! Elle a même eu le culot de les appeler à voter socialiste en 2017 pour obtenir satisfaction.

Les enseignants mobilisés n'ont pas vraiment apprécié les déclarations de la ministre et ils lui ont donné la réponse qui convenait en appelant à une nouvelle journée de grève le 29 novembre.

Aline Urbain

Décrochage scolaire : une question de moyens

Najat Vallaud-Belkacem, la ministre de l'Éducation nationale, a convoqué la presse lundi 21 novembre pour annoncer que la lutte contre le décrochage scolaire était en marche et que la victoire était proche.

Les décrocheurs sont ces élèves inscrits dans des établissements d'enseignement mais qui n'y mettent plus les pieds et, finalement, quittent le circuit scolaire sans aucun diplôme, sans formation, voire sans même savoir lire, écrire, compter. L'administration et des associations ont mis sur pied des dispositifs pour rattraper les décrocheurs, leur donner une formation de base, leur faire réintégrer le circuit scolaire. Aussi variées que soient leurs méthodes, elles reposent toutes fondamentalement sur la même base : les enseignants et éducateurs doivent pouvoir consacrer le temps qu'il faut à chaque enfant. Il faut beaucoup d'enseignants encadrant des petits groupes d'élèves.

Dans ces conditions, certaines institutions parviennent à faire retrouver le chemin de l'école à la moitié des élèves qu'elles reçoivent. Mais il s'agit là d'une toute petite minorité, puisque, au total et en suivant les estimations les plus optimistes du ministère, un décrocheur sur cinq seulement entre en contact avec ces organismes spécialisés. Au moment où la ministre compare des choux et des carottes pour affirmer que le nombre de décrocheurs serait passé de 140 000 à 98 000, la misère sociale en fabrique de nouveaux par milliers. Les décrocheurs ne sont de plus que la partie administrativement détectable du problème. Combien y a-t-il en effet de jeunes, certes présents dans les classes, mais qui ont les plus grandes difficultés pour écrire, raisonner, s'exprimer ? Combien y a-t-il même de jeunes « diplômés » et qui ne savent que très vaguement écrire, au point d'oublier en quelques années le peu qu'ils avaient appris ?

Si l'État se souciait réellement de l'éducation des enfants des classes populaires, il n'attendrait pas pour intervenir que des centaines de milliers de jeunes aient décroché, à l'extérieur ou à l'intérieur des établissements scolaires. Il mettrait les moyens nécessaires dès le début, dès la maternelle et les petites classes, réduisant les effectifs, multipliant les enseignants et l'encadrement, de façon à ce que tous les enfants apprennent à apprendre. Cela coûterait certainement plus cher que les malheureux dix millions d'euros que l'Éducation nationale consacre aux décrocheurs. Mais c'est à ce prix seulement que l'école pourrait faire autre chose que reproduire l'inégalité sociale.

Aucun gouvernement ne l'a fait depuis bien longtemps et aucun « présidentiable » ne le propose aujourd'hui. Pour les enfants d'ouvriers, pour les gamins des cités populaires, l'État n'a que des mots creux lorsqu'ils sont sages, des matraques lorsqu'ils protestent, du mépris dans tous les cas.

Paul Galois

Enfants roms : privés d'école

À l'occasion de la journée des droits de l'enfant, le 20 novembre, le défenseur des droits a publié un rapport sur la scolarisation en France, patrie de l'école publique, gratuite et obligatoire. Il en ressort que bien des enfants de familles démunies, sans domicile fixe, vivant dans des squats ou des bidonvilles, ne sont pas inscrits à l'école. Parias parmi les parias, un enfant rom sur deux n'aurait pas accès à l'éducation.

La présence à l'école des enfants à partir de six ans est pourtant obligatoire et garantie par la loi. Mais bien sûr quand on vit dans la rue, quand on est expulsé de son campement tous les quatre matins, cela complique la situation. Et, en plus, certains maires ne craignent pas de se faire mousser à bon compte auprès des racistes et des abrutis en interdisant d'inscrire les enfants roms dans les écoles de leur ville.

Et c'est ainsi que, dans l'un des pays les plus riches du monde, où l'école est obligatoire depuis 130 ans, où des générations de travailleurs se sont souvenus toute leur vie de leur instituteur, sous un gouvernement dit socialiste, on ferme la porte de l'école à ceux qui en ont le plus besoin.

P. G.

Maire de Beaumont-sur-Oise : mépris pour la famille Traoré

Le conseil municipal de Beaumont-sur-Oise, dans le Val-d'Oise, a été annulé jeudi 17 novembre après que la maire en a refusé l'accès à des proches d'Adama Traoré, le jeune homme mort le 19 juillet dernier, dans la cour de la gendarmerie, lors de son interpellation. Après bien des mensonges venant des gendarmes, des médecins et du procureur de Pontoise, il avait été établi qu'Adama Traoré n'était pas mort d'une crise cardiaque, mais par asphyxie.

Non seulement la maire UDI de Beaumont-sur-Oise n'avait apporté aucun soutien à la famille, mais elle a annoncé qu'elle comptait porter plainte pour diffamation contre la sœur du jeune homme. Celle-ci avait déclaré, lors d'une émission de Canal + que, depuis le début de l'affaire, elle et ses proches, qui habitent la ville depuis trente ans, ont *« été traités comme des inconnus »*. *« On n'a toujours pas eu de condoléances, on nous a mis des bâtons dans les roues depuis le début »*, *« la maire a choisi son camp, elle se met du côté des gendarmes »* – propos à l'origine de la plainte.

Un des points mis à l'ordre du jour du conseil municipal était le financement par la commune de la procédure judiciaire engendrée par le dépôt de cette plainte ! On comprend l'indignation des proches de la victime devant une telle attitude, ainsi que celle de plusieurs conseillers municipaux qui ont choisi de quitter les lieux, rendant alors toute réunion impossible, le quorum n'étant plus atteint.

Marianne Lamiral

Le scandale du Mediator : le combat contre les laboratoires Servier continue

Neuf ans après la révélation par la médecin pneumologue Irène Frachon des dangers mortels du Mediator, produit par les laboratoires Servier, et responsable de la mort de près de 2 000 personnes, la lutte pour que toutes les victimes soient indemnisées continue. La sortie du film *« La fille de Brest »* remet au-devant de l'actualité ce scandale sanitaire.

Ce n'est qu'en novembre 2009 que ce médicament fut retiré du marché après y être resté des années alors que les Laboratoires Servier n'ignoraient pas les risques. Le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) dénonça alors *« la stratégie des Laboratoires Servier qui, pendant trente-cinq ans, sont intervenus sans relâche auprès des acteurs de la chaîne du médicament pour pouvoir poursuivre la commercialisation du Mediator »*. En octobre 2015, huit ans après la révélation du scandale, la responsabilité civile des Laboratoires Servier était finalement reconnue par le tribunal de grande instance de Nanterre.

Mais la procédure est très loin d'être terminée. Les représentants de Servier ont les moyens de payer une armada d'avocats qui font tout pour la faire durer.

Un Fonds public d'indemnisation des victimes du Mediator, créé en 2011, est censé prendre en compte les demandes des malades, et Servier… est censé payer. Mais il a été prévu qu'en cas de refus de Servier, ce soit l'État qui avance l'indemnisation. Autrement dit, ce sont les contribuables qui, via ce fonds, sont appelés à payer.

Le premier problème pour les victimes est de faire reconnaître leur préjudice. Depuis le 1er septembre 2011, l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, l'Oniam, a enregistré plus de 9 019 demandes d'indemnisation. Les trois quarts concernent des femmes. Parmi les 6 473 avis rendus par le collège d'experts, en avril 2016, seuls 2 142 avaient abouti, une demande sur trois.

De plus, les victimes, même reconnues officiellement comme telles, doivent attendre des mois et des années pour toucher des indemnités qui ne s'élèvent qu'à quelques milliers d'euros.

« (…) C'est un combat de tous les jours, de chaque instant, et tout ça pour des indemnisations de quelques milliers d'euros. (…) Et si on lâche un tant soit peu, aussitôt Servier et ses hommes de main rebloquent tout », a déclaré Irène Frachon dans une interview au journal *Les Échos*.

Voilà qui est bien à l'image de cette société dirigée par des capitalistes prêts à tout pour faire du profit et aidés en cela par des politiciens et hauts fonctionnaires à leur service, les « hommes de main » du capital.

Aline Rétesse

Violences policières : trois policiers en jugement

Trois policiers comparaissent depuis lundi 21 novembre devant le tribunal correctionnel de Bobigny pour des blessures infligées à six personnes après des tirs de Flash-Ball.

Les faits se sont déroulés il y a sept ans. Le 8 juillet 2009, à Montreuil en Seine-Saint-Denis, la police avait dispersé un rassemblement de protestation contre l'évacuation d'un squat le matin même. Plusieurs projectiles avaient été tirés et un manifestant avait perdu un œil à cette occasion.

Depuis des années, l'utilisation des Flash-Ball par la police est dénoncée, car elle occasionne des blessures graves et, sous prétexte que ce serait une arme non létale, la police en userait et en abuserait. Selon une association de défense des droits de l'homme, depuis 2005, ces armes sont à l'origine d'au moins 42 blessés graves et un décès, la plupart touchés au visage.

Une fois n'est pas coutume, des policiers se retrouvent sur le banc des accusés. Mais, alors que les témoignages contre eux sont accablants, ils n'ont exprimé aucun regret, affirmant s'être sentis menacés et avoir voulu se défendre. Tous les témoignages ont clairement démenti cette version des faits. D'après le juge d'instruction lui-même, l'enquête de voisinage a montré qu'*« il n'y avait pas eu de jets de projectiles et que l'ambiance était même bon enfant »*.

Une partie des policiers revendiquent le droit de pouvoir user plus librement de leurs armes. À la lumière d'une telle affaire, on voit qu'il n'y a aucune raison de leur faire confiance.

Boris Savin

Notre camarade Antonio Mateu Rovira

Antonio Mateu Rovira est décédé le dimanche 6 novembre à Granollers, près de Barcelone. Antonio, que nous appelions Dupuis en France et Gabriel en Espagne, avait 90 ans et il fut un militant ouvrier des deux côtés des Pyrénées.

Fils de pêcheur anarchiste, il a vécu les années de montée révolutionnaire et de combat des années 1930 comme un jeune garçon admirateur du dirigeant anarchiste Buenaventura Durruti. Après la victoire de Franco, jeune ouvrier assoiffé de comprendre et d'organiser ses camarades de travail dans la résistance à la dictature, il milita dans l'entreprise Hispano Suiza de Barcelone. Ceux-ci le choisirent pour porter leurs revendications. Il contribua aussi dans les années 1950 à organiser un groupe clandestin, le Mouvement socialiste catalan. Il s'évada lors de son arrestation en 1958 et rejoignit la France où il milita au PCE (Parti communiste d'Espagne) et à la CGT.

Après mai 1968, il rompit avec le PCE, et dans sa lettre de démission, il insistait sur le rôle de la classe ouvrière, défendant les idées de Trotsky avant même de les connaître. Il rejoignit alors les rangs de Lutte ouvrière et découvrit avec passion le sens du combat de Trotsky.

C'est à cette époque qu'il construisit des noyaux ouvriers à la Case à Vierzon, puis à la Sopad à Paris. Il rentra ensuite chez Renault à Billancourt.

En 1976, après la mort de Franco il retourna en Espagne et défendit les idées de Lutte ouvrière, notamment en publiant et diffusant la *Lucha de Clase*, éditée et distribuée avec l'aide de toute sa famille. Depuis, il a continué à militer au sein de Voz Obrera, qui défend en Espagne les mêmes idées que Lutte ouvrière.

Le livre racontant sa vie de militant ouvrier (*Le Passage des Pyrénées*, publié en 2006) se termine ainsi : *« La classe ouvrière est la seule classe capable de changer la société. C'est à celle-ci que les militants révolutionnaires doivent s'adresser en priorité (…) même dans les périodes de reflux politique. Et si on réussit à transmettre le témoin, ne serait-ce qu'à quelques militants des générations suivantes, on n'a pas perdu son temps. »*

À sa femme Paquita, à ses filles Angela et Mercedes, à son fils Antonio et à tous ses petits-enfants, les militants de Lutte ouvrière tiennent à dire leur émotion et leur transmettent leurs pensées fraternelles.

Rennes : « des papiers, un logement pour tous ! »

Ce sont les mots sur la banderole de tête de la manifestation qui s'est dirigée vers la place de la mairie de Rennes, mercredi 16 novembre. Plus de 300 personnes avaient tenu à apporter leur soutien aux 160 sans-papiers, dont 70 enfants, qui squattent depuis juin une ancienne maison de retraite, promise à la démolition et à un projet immobilier.

L'urgence est qu'ils puissent disposer de chauffage et d'eau chaude. Devant la mobilisation, la mairie socialiste de Rennes a proposé aux associations qui aident les sans-papiers un accord qui prendrait en charge les frais. En échange, les militants deviendraient responsables de la situation. À juste titre, les associations hésitent.

D'abord, c'est à l'État d'assumer le logement des gens à la rue, sans-papiers ou expulsés de leur logement avant la trêve hivernale. Ce qu'il ne fait pas.

Le 115 est complètement saturé. Ensuite, même si ces familles ont un toit, précaire, jusqu'au printemps, cela ne résout pas le problème de leur régularisation.

Au-delà des problèmes à résoudre pour les 160 personnes du squat, il faut imposer la réquisition des logements ou des bureaux vides, nombreux à Rennes, et la régularisation de tous les migrants.

Correspondant LO

États-Unis : le système électoral, une parodie de démocratie

L'élection présidentielle américaine est à deux degrés, et les grands électeurs se réuniront le 19 décembre dans un collège électoral pour élire le président. Trump peut compter sur 306 grands électeurs, et Clinton sur 232. Pourtant, selon le décompte non définitif du 21 novembre, Clinton a obtenu 1,75 million de voix de plus que Trump.

Ce décalage s'explique par le fait que l'élection présidentielle se décompose en 50 élections. Dans 48 des 50 États, tous les grands électeurs sont attribués au vainqueur (principe du « winner takes all » – le gagnant rafle tout), même si la marge est très étroite. C'est en l'emportant dans plusieurs États cruciaux, souvent de peu, que Trump s'est imposé. Une pétition réclamant du collège électoral qu'il élise Clinton a recueilli 4,5 millions de signatures ; elle a peu de chances d'aboutir car les grands électeurs sont des militants sélectionnés pour leur loyauté. C'est la cinquième fois dans l'histoire que le perdant deviendra ainsi… le vainqueur. Avant-dernier en date, en 2000, Bush s'était imposé contre Al Gore, qui avait pourtant 500 000 voix de plus.

L'origine de cette incongruité – pour un pays qui se targue d'être un modèle démocratique – remonte aux débuts des États-Unis, à la fin du 18e siècle, quand le pays était dirigé par des grands bourgeois et des planteurs esclavagistes qui redoutaient par-dessus tout la mobilisation populaire, à une époque où le suffrage n'était pas universel. La Constitution américaine fut débattue entre 1787 et 1789. Le nouvel État fédéral rassemblait 13 anciennes colonies, qui avaient été unies par la lutte contre la tutelle britannique, mais dont les intérêts divergeaient sur plusieurs points. Ceux qui élaborèrent la Constitution devaient surmonter plusieurs contradictions. Une opposition importante séparait le Nord du Sud : les États à forte population d'esclaves voulaient que ceux-ci comptent dans le calcul de la représentation au niveau fédéral, même si les esclaves n'avaient aucun droit, tandis que les États du Nord y étaient réticents. Un sordide compromis dit des « trois cinquièmes » fut trouvé : un esclave comptait pour trois cinquièmes d'un homme libre. Un tel système ne pouvait être mis en œuvre que par le suffrage indirect.

Un autre clivage opposait les États ruraux aux États plus peuplés. Pour satisfaire les États les moins peuplés, les « pères fondateurs » créèrent un Sénat où chaque État élirait deux sénateurs ; en revanche, pour satisfaire les États les plus peuplés, le nombre de membres à la Chambre des représentants serait proportionnel à la population. Le collège électoral devait refléter ce compromis, le nombre de grands électeurs étant égal, pour chaque État, à la somme du nombre de représentants et de sénateurs.

Même si la Constitution américaine a évolué sur plusieurs points, la répartition des grands électeurs au sein du collège électoral obéit au principe d'origine. Par exemple, le Wyoming compte trois grands électeurs (deux sénateurs + un représentant), tandis que la Californie en compte 55 (deux sénateurs + 53 représentants). Dans le Wyoming, on compte un grand électeur pour 195 000 habitants ; en Californie, un pour 711 000 habitants. Ainsi, le système du collège électoral avantage toujours les États ruraux, peu peuplés et souvent conservateurs.

Enfin, un des objectifs du collège électoral était que le petit peuple soit tenu à distance de l'élection du président. D'où l'intérêt d'une élection à deux degrés, dans la capitale fédérale, à l'écart des principales villes.

Tout le système politique américain – du fonctionnement des institutions au choix des capitales des États – est marqué par cette volonté des possédants de placer le pouvoir politique à distance de la population.

Michel Bondelet

Trump, escroc récidiviste

Donald Trump vient d'accepter de payer 25 millions de dollars afin d'éviter un procès pour escroquerie dans l'affaire concernant l'université privée qu'il avait fondée et qui, ouverte seulement de 2004 à 2010, promettait aux étudiants de révéler les secrets pour faire fortune dans l'immobilier.

Ceux qui se sont laissé prendre à ce miroir aux alouettes se sont vite rendu compte qu'il leur fallait débourser toujours plus d'argent pour suivre des cours qui ne menaient à aucun diplôme. Certains ont ainsi payé jusqu'à 35 000 dollars qui ne leur ont visiblement pas permis de faire fortune. Plus de 6 000 d'entre eux ont porté plainte.

Pendant toute la campagne électorale, Trump avait pourtant affirmé qu'il n'accepterait pas de compromis. Il vient de faire volte-face en expliquant qu'il aurait eu gain de cause devant la justice, mais qu'il préférait payer pour pouvoir *« se dévouer entièrement aux importants problèmes de notre grande nation »*. Le procès devait en effet débuter le 28 novembre et risquait de faire tâche dans la période de transition, avant son investiture en janvier 2017.

Entre-temps, Trump est allé beaucoup plus loin dans l'escroquerie. Il s'est présenté auprès des électeurs comme le candidat « anti-système », en multipliant les promesses et les mensonges. Beaucoup d'entre eux ne tarderont sans doute pas à s'en rendre compte.

Hélène Comte

Turquie : l'AKP recule devant les femmes

En Turquie, les députés de l'AKP, le parti d'Erdogan, avaient voté en première lecture le 17 novembre une loi visant à annuler « dans certains cas » la condamnation d'un homme qui aurait agressé sexuellement une mineure mais consentirait ensuite à épouser celle-ci.

Il s'agissait donc, purement et simplement, de passer l'éponge sur le viol de jeunes filles par des hommes beaucoup plus âgés et d'ouvrir ainsi encore plus grande la porte aux mariages forcés d'adolescentes, fréquents en Turquie, en particulier dans les régions rurales, bien qu'interdits par la loi avant l'âge de 17 ans. Le projet de loi avait rencontré l'opposition des parlementaires sociaux-démocrates du CHP et même de certains élus du parti d'extrême droite MHP, ceux du parti pro-kurde HDP ayant pris la décision de boycotter la Chambre depuis l'arrestation de deux de leurs dirigeants.

Mais il aura fallu la signature d'une pétition par un million de personnes et l'opposition de milliers de femmes, descendues dans les rues dès le lendemain du vote, proclamant *« le viol ne peut pas être légitimé »* et *« les mariages forcés de mineures sont une violation des droits de l'homme »* pour que le premier ministre fasse machine arrière, le 22 novembre, avant le passage du projet en seconde lecture.

Le gouvernement et la presse à sa dévotion évoquent une « maladresse » dans la rédaction du projet et son souci de protéger les maris qui pourraient être pénalisés pour avoir fait un enfant à une épouse mineure. Mais les associations de femmes dénoncent dans ce discours hypocrite une pure tentative de légaliser le mariage religieux des mineures. Au-delà, elles rappellent l'aggravation des conditions faites aux femmes en Turquie, où, depuis 2015, plus de 1500 ont été tuées par leur conjoint.

BURHAN OZBILIC/AP

Manifestation à Ankara contre la dépénalisation des agressions sexuelles.

Ce n'est certes pas un Erdogan, pour qui *« la vie d'une femme est défaillante et imparfaite si elle n'a pas réussi à être mère »* et avec *« au minimum trois enfants »*, qui s'opposera à ces pratiques moyenâgeuses. Au contraire, de telles mesures ne sont pas surprenantes de sa part, tant il est à la recherche de l'approbation des milieux les plus réactionnaires. Mais les femmes, en descendant dans la rue, ont montré qu'on peut le faire reculer. Et pour lui ôter l'envie d'imposer une nouvelle mouture de la loi, il leur faudra maintenir leur mobilisation.

Julien Silva

Russie : des sommets de corruption

Le ministre russe de l'Économie a été arrêté et risque 8 à 15 ans de prison pour extorsion de fonds. Même dans ce pays, connu comme l'un des plus corrompus, l'affaire n'est pas banale.

KREMLIN.FR

Poutine et Oulioukaïev, le ministre accusé d'extorsion de fonds.

On l'accuse d'avoir réclamé deux millions de dollars pour donner son accord à la reprise de la compagnie étatisée Bachneft par le géant russe du pétrole, Rosneft, que dirige un proche du président Poutine, Igor Setchnine. Ce dernier faisant figure de chef de file des « siloviki », ces responsables liés à l'armée, la police et aux services secrets, tel Poutine, tout cela ressemble à un énième règlement de comptes au sein du personnel dirigeant russe, dont la corruption ne serait qu'un prétexte.

Les Russes payent fort cher pour savoir que l'appareil d'État de leur pays est corrompu jusqu'à la moelle : postes, faveurs, diplômes, exemptions de service militaire, feux verts administratifs, jugements, obtention d'un contrat, combines, accès à un service hospitalier : tout se monnaye. Et cela se voit. Sinon comment tant de responsables aux appointements officiels ne dépassant pas 1000 euros pourraient-ils rouler en voiture de luxe, posséder villas et appartements à Moscou, New York, Londres ou Nice ?

Régulièrement, le pouvoir annonce des plans de lutte contre la corruption. Il tente de rassurer les hommes d'affaires occidentaux lorgnant sur la Russie, alors que la vénalité sans bornes des autorités en rebute plus d'un.

Ce phénomène, le pouvoir en a même fait un argument de sa propagande, à usage interne, via les grandes chaînes de télévision qui retransmettent souvent en direct des arrestations de corrupteurs, des perquisitions chez des corrompus. À la veille d'élections générales comme en septembre dernier, une série d'affaires retentissantes a défrayé la chronique médiatique, telle l'arrestation d'un chef de la lutte anticorruption, qui cachait chez lui des millions de dollars. L'électeur était prié de croire que le Kremlin le défendait contre les prévaricateurs de tout poil.

D'habitude, seul le petit fretin est visé : responsables de base ou de rang moyen. Quand, par exception, ce n'est pas le cas, les condamnations sont légères. Ainsi, en 2015, une haute fonctionnaire gérant les biens immobiliers du ministère de la Défense a écopé de cinq ans de prison pour avoir détourné cinq millions d'euros. Mais le ministre, amant de la dame et protecteur intéressé de ses agissements, n'y a perdu que son poste. Inculpé pour négligence, il a été amnistié peu après.

En fait, tout membre de l'appareil d'État russe se trouve en situation de monnayer ses faveurs et sa protection. Bien sûr, de ce fait, il risque aussi de tomber s'il ne graisse pas assez la patte à sa hiérarchie ou empiète sur la chasse gardée d'autres parasites de son espèce. À tous les échelons, avec des différences de taille quant à l'envergure des prélèvements, c'est ainsi que fonctionne le régime russe.

On l'a encore vu lors des Jeux olympiques à Sotchi en 2014, dont le coût a triplé du fait de la corruption. Et, l'an dernier, Poutine a dû envoyer un vice-Premier ministre en Extrême-Orient pour superviser la construction du cosmodrome de Vostotchny, qui va prendre la relève de celui de Baïkonour. En effet, les détournements des responsables locaux avaient pris une telle ampleur qu'il fallut repousser de plusieurs mois l'inauguration par Poutine. Cet affront public à celui qui se veut le chef de la Grande Russie réclamait des sanctions exemplaires : on les attend encore.

Un quart de siècle après la fin de l'URSS, la bureaucratie russe n'a rien perdu de ses vieilles habitudes de parasitage. Elle n'a fait que leur donner une extension monstrueuse, à la mesure de sa soif d'enrichissement. Cela au détriment de la population, avec Poutine en parrain de ce système généralisé de parasitage – les Panama Papers ont révélé qu'il aurait caché deux milliards de dollars dans des paradis fiscaux – et arbitre des luttes entre clans dirigeants.

Pierre Laffitte

Pologne : une bigoterie criminelle

Le Parlement polonais, dominé par le parti nationaliste et clérical PiS, a voté le 4 novembre la mise en place d'une allocation de 4 000 zlotys (925 euros) pour les mères qui, enceintes d'un enfant atteint de graves malformations, voire risquant de mourir après sa naissance – ce qui, en Pologne, est une des conditions pour pouvoir recourir légalement à l'avortement –, décideraient d'aller quand même jusqu'à l'accouchement.

« Nous nous efforcerons de faire en sorte que, même dans les grossesses qui sont très difficiles, quand l'enfant est condamné, qu'il est déformé, les femmes puissent lui donner naissance afin qu'il soit baptisé, enterré, et qu'il ait un nom », a déclaré Jaroslaw Kaczynski, le président du PiS.

Dans cette décision où le barbare le dispute au grotesque, nul doute que les seuls qui trouveront de quoi se réjouir sont l'Église et les réactionnaires. Car pour une mère dans cette situation, l'aspect financier n'est pas le premier facteur de décision. Quant à la somme de 925 euros, perçue une seule fois, elle est dérisoire par rapport aux frais engendrés par une telle situation. Les conditions pour percevoir cette allocation sont choquantes : elle est accordée seulement si l'enfant est atteint dès la naissance, et pas si la pathologie se développe ensuite.

C'est certainement pour satisfaire le clergé que le gouvernement vient d'adopter cette mesure, après avoir été contraint à reculer début octobre devant la réaction des femmes et d'une grande partie de la société sur son projet d'interdiction totale de l'avortement. Le droit à l'avortement est déjà très restreint en Pologne puisqu'il n'est reconnu que dans les cas de viol, d'inceste, de risque vital pour la santé de la mère, de handicap irréversible ou de pathologie incurable de l'enfant.

Les Polonaises ont échappé à la mise en place d'une allocation en cas de conservation par la femme d'un enfant conçu lors d'un viol, mesure que le PiS avait discutée mais qu'il n'a pas proposée, vu le tollé qu'elle avait déclenché. En revanche, toutes les subventions publiques ont été retirées aux cliniques pratiquant la fécondation in vitro, ce qui la met en pratique à des tarifs inabordables et équivaut à sa quasi-disparition. L'Église a aussi dans son collimateur la pilule du lendemain, qu'elle juge tout aussi condamnable que l'avortement, même si pour l'instant aucune décision gouvernementale ne la limite.

Malgré la claque qu'ils se sont prise, les conservateurs polonais ne renoncent pas, mais il n'est pas dit qu'ils arrivent à leurs fins.

Nelly Meyer

Industrie pharmaceutique : la course aux profits tue

« La bourse ou la vie ! » : la formule menaçante des bandits de grand chemin d'hier pourrait-elle, aujourd'hui, servir d'enseigne à des industriels de la pharmacie ? C'est ce que semble indiquer le dernier exemple en date qui nous vient d'Inde.

Dans la population en grande partie misérable de cet immense pays, plus de 30 000 malades souffrent d'une pathologie appelée maladie de Wilson. Du fait d'un défaut génétique, une accumulation de cuivre dans certaines régions de leur cerveau induit, s'ils ne sont pas traités, de sévères troubles neurologiques et psychiatriques, avant de provoquer une mort très prématurée.

Il existe heureusement depuis des décennies un traitement efficace de la maladie de Wilson, la D-Penicillamine, qui élimine l'excès de cuivre. Plusieurs firmes pharmaceutiques occidentales commercialisent ce médicament dans le monde pour un prix dépassant 100 euros par mois de traitement. Ce coût étant bien trop élevé pour la majorité des patients indiens, le gouvernement de New Delhi a obtenu un accord qui permet de faire produire localement ce médicament par des fabricants de génériques au prix de 20 euros (1 500 roupies).

Encore faut-il qu'ils disposent de la matière première nécessaire à sa production, donc que les industriels qui la produisent en amont l'envoient à prix réduit aux génériqueurs. Or, ce n'est plus le cas depuis deux mois. Les firmes qui approvisionnaient le marché indien depuis des années ont décidé de ne plus le livrer, afin d'écouler toute leur production sur les marchés occidentaux où leurs profits sont plus élevés.

Des milliers de patients indiens, qui présentent souvent des troubles dus à l'arrêt du traitement, en sont réduits à camper autour des hôpitaux neurologiques de leur pays, dans l'espoir d'une prise en charge avant que la maladie ne les tue.

Si la maladie de Wilson peut se soigner, le capitalisme, lui, est une maladie mortelle.

Hugues Jackson

Volkswagen : moins de travailleurs… pour plus de profits

Volkswagen a annoncé vendredi 18 novembre un plan massif de réduction d'effectifs : d'ici 2020, 30 000 postes seraient supprimés, dont 23 000 en Allemagne sur les 120 000 salariés que la marque y emploie. Des usines brésiliennes et américaines seraient également dans le viseur.

La direction avance comme prétexte les conséquences financières de la découverte, en 2015, de fraudes sur les mesures des émissions polluantes de ses moteurs diesels. Depuis que ce scandale a éclaté, Volkswagen a déjà dû s'engager à verser 15 milliards d'euros d'indemnisation aux États-Unis, et la facture totale pourrait atteindre 30 milliards. Mais ce n'est pas aux salariés de faire les frais de ces manipulations frauduleuses, dont ils n'ont été ni les responsables ni les bénéficiaires.

En outre, ce chiffre de 30 milliards est à comparer aux bénéfices réalisés dans le passé par le groupe Volkswagen, ce puissant trust automobile qui possède douze marques, dont Volkswagen même, mais aussi les très rentables Porsche, Audi ou encore Skoda. Si les résultats 2015 ont été négatifs, c'est uniquement parce que le groupe a provisionné 16 milliards d'euros pour éponger les conséquences de ce que la presse a baptisé « Dieselgate ». Sans cela, son bénéfice aurait été de 12,3 milliards d'euros, s'ajoutant aux profits de même niveau réalisés les années précédentes.

Le groupe Volkswagen est donc richissime et a tout à fait les moyens d'éponger les conséquences d'une fraude qui a tant rapporté aux actionnaires dans le passé : l'action, qui valait 73 euros en janvier 2010, était cotée à 172 euros en janvier 2015, avant la découverte de la fraude sur les moteurs diesels, et elle reste encore aujourd'hui à plus de 130 euros. Dans la même période, le dividende versé par action a été presque multiplié par trois.

Alors l'affaire des moteurs diesels n'est rien d'autre qu'un prétexte. L'objectif déclaré de la direction est d'augmenter la productivité de 25 %. Elle prétend qu'il n'y aura pas de licenciements secs et qu'aucun site ne fermera en Allemagne. Mais pour les travailleurs, cela se traduira de toute façon par une aggravation de l'exploitation.

Les membres du directoire du groupe, eux, se sont vu attribuer des bonus de 25 millions d'euros pour l'année 2015 : une récompense pour leurs bons et loyaux services auprès des actionnaires.

Claire Dunois

Lafarge en Syrie : bénéfices en béton

Lafarge, premier producteur mondial de ciment, est à nouveau mis en cause pour ses activités en Syrie. Deux organisations non gouvernementales et onze de ses anciens salariés dénoncent les accords qu'il aurait passés avec Daech.

Ils ont porté plainte pour financement de terrorisme, complicité de crimes contre l'humanité et mise en danger délibéré de la vie d'autrui.

En 2010, Lafarge avait inauguré une cimenterie à Jalabiya, en Syrie. Mais la guerre civile avait bientôt éclaté. En 2013, la direction de l'entreprise aurait négocié avec Daech, qui avait pris le contrôle de la région, des laissez-passer pour ses camions et l'achat de pétrole.

Pendant deux ans, le groupe aurait fait pression sur ses salariés pour qu'ils continuent à faire fonctionner les installations et à remplir les caisses des actionnaires. Les salariés dénoncent aujourd'hui ces mois passés entre les bombes de la coalition et la répression islamiste.

Fin 2014, l'accord aurait été rompu, Daech réclamant carrément un partage des bénéfices, et les installations auraient été mises hors d'état de fonctionner. Les troupes kurdes ayant repris la zone en février 2015, les locaux de la cimenterie servent désormais de base aux troupes spéciales françaises, américaines et britanniques qui appuient les troupes kurdes.

Pour Lafarge, les affaires passent avant tout, que ce soit sous le régime d'Assad ou sous celui de Daech. Et nul doute que, si les combats se terminent et que les installations sont remises en état, Lafarge ne sera pas le dernier à participer fièrement à la « reconstruction » de la Syrie.

Vincent Gelas

Érythrée : fuir pour ne pas périr

Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 4000 à 5000 Érythréens fuient chaque mois la dictature qui domine ce pays, un des dix plus pauvres du monde, et tentent de rallier l'Europe.

L'Érythrée, à la corne de l'Afrique, est limitrophe du Soudan, de l'Éthiopie et de Djibouti. Elle a 1000 km de façade sur la mer Rouge. Sur l'autre rive, se trouvent l'Arabie saoudite et le Yémen. L'Érythrée compte cinq à six millions d'habitants et détient des réserves d'or, de potasse, de zinc, de cuivre et de sel. Colonie italienne de 1890 à 1940, les troupes britanniques s'en sont emparée en 1941. À la fin de la guerre, l'ONU a envisagé un temps de la partager entre le Soudan et l'Éthiopie, pour finalement la fédérer en 1952 à l'Éthiopie, qui fera tout pour l'annexer, chose faite en 1962.

Ce fut le point de départ d'une guérilla de trente ans qui déboucha sur l'indépendance en 1993. Le nouveau régime décréta alors l'état d'urgence, jamais levé depuis. De 1998 à 2000, l'Érythrée s'opposa à nouveau à l'Éthiopie dans une guerre pour le tracé des frontières, soldée par 100 000 morts de chaque côté et dévastatrice pour l'Érythrée, dont la production de nourriture s'effondra.

Après cette guerre, le régime s'est durci. Certains des proches du dictateur Issaias Afeworki, voulant réformer le système, ont lancé une opposition, réprimée par des arrestations, des disparitions et des assassinats. Les partis politiques et journaux ont été alors interdits. Il y aurait 10 000 prisonniers politiques.

L'État prend en charge la totalité du coût de la scolarité obligatoire, de 6 à 16 ans, la moitié des frais post-scolaires et les frais médicaux de tous les habitants. Mais à partir de 17 ans tous les citoyens, hommes et femmes, après 18 mois de service militaire, doivent servir dans l'armée ou dans une entreprise d'État jusqu'à 40 ou 50 ans.

Le pays est devenu un immense camp de travail forcé où la vie quotidienne est faite d'arrestations et de terreur. Au moins 800 000 personnes ont réussi à quitter le pays. Mais les chemins de l'exil sont risqués. Beaucoup sont enlevés par les tribus bédouines du désert du Sinaï, voire par des militaires érythréens, car plusieurs proches du dictateur sont soupçonnés de tirer profit de ces enlèvements.

Afeworki prétend refuser toute aide internationale mais il a été financé par la Lybie de Kadhafi, la Chine, le Qatar et les fonds d'aides de l'ONU. Le régime arme et entraîne les shebabs islamistes de Somalie. Les grandes puissances laissent faire, surtout soucieuses de ne pas déstabiliser la corne de l'Afrique et de conserver le poste avancé occidental de Djibouti.

Ce soutien tacite des puissances impérialistes à la dictature n'empêche pas les politiciens européens de déclarer qu'il faut renvoyer chez eux les migrants érythréens. Pour ces démagogues, *« le problème est simple : il faut qu'ils aient le droit de vivre décemment chez eux »*. Sauf que la domination impérialiste a depuis longtemps transformé leur « chez eux » en enfer… Difficile d'être plus cynique.

Jacques Fontenoy

Lisez la revue
Lutte de classe

revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 179 (novembre 2016)

- Trump et Clinton, deux styles au service de la bourgeoisie
- Le PCF à la recherche de l'introuvable candidat unique de la gauche
- Le « patriotisme économique », une démagogie qui sert la bourgeoisie
- Autriche : une extrême droite qui a des racines profondes dans le passé du pays
- Turquie : des confréries religieuses en lutte pour le butin
- Italie : syndicats confédéraux, « syndicats de base » et limites du syndicalisme
- L'économie des plateformes, nouvel avatar de l'exploitation capitaliste

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,70 euro

Gems – Buc : réaction collective

Vendredi 19 novembre, les vingt salariés du centre d'appels de Gems (General Electric Medical Systems) à Buc, dans les Yvelines, ont débrayé durant deux heures. Le débrayage s'est transformé en grève le lundi suivant.

Le centre d'appels organise les interventions des 300 ingénieurs de maintenance de Gems qui se déplacent dans les hôpitaux, les cliniques et les cabinets de radiologie où est installé le matériel (IRM, scanners, mammographes, salles vasculaires) fabriqué par Gems. Trop peu nombreux pour le travail exigé, et disposant d'une informatique inadaptée, les salariés sont exténués, au point qu'il y a en ce moment une dizaine d'absences. La hiérarchie fait comme si de rien n'était et demande à chacun de se débrouiller comme il peut.

Pour la première fois, tout le monde, intérimaires comme CDI, a décidé d'exprimer ensemble son exaspération par un débrayage de deux heures : seuls les collègues en contrat d'apprentissage sont restés derrière leur téléphone, avec l'accord de tous.

Durant ces deux heures, chacun a pu dire ce qu'il avait sur le cœur, et ce qui couvait depuis longtemps s'est exprimé par l'adoption collective des revendications : augmentation de 300 euros pour tous, dix embauches en CDI, revalorisation des classifications, respect par la hiérarchie et amélioration des outils de travail.

La direction a commencé à prendre en considération les revendications en proposant une prime de 400 euros. Et comme elle est loin du compte, la grève a été reconduite le mardi 23, ce qui a considérablement perturbé toute l'activité de maintenance.

Les grévistes ont pu enregistrer les témoignages de sympathie des ingénieurs de maintenance, qui ont envoyé à la direction des mails de soutien aux grévistes, ainsi que la solidarité du personnel de l'usine de Buc lors de la distribution de leur tract à la sortie de la cantine.

La direction a tenté de faire de l'arrêt de la grève un préalable aux négociations. Mais la grève se poursuit, avec toujours autant de détermination.

Correspondant LO

La Poste : coup de colère au centre Montreuil-Bagnolet

Fin octobre, suite à la publication d'une expertise alarmiste sur les conditions de travail, La Poste annonçait la suspension de ses plans de réorganisation jusque fin décembre. Un pur mensonge !

Au centre de distribution de Montreuil-Bagnolet, les postiers subissent en effet une réorganisation très dure depuis le 18 octobre, si bien que, au bout d'un mois à peine, le ras-le-bol a éclaté.

Pour les postiers de Montreuil, cette énième réorganisation a entraîné un nouvel allongement de la journée de travail, et c'est encore pire pour ceux de Bagnolet qui viennent d'être transférés à Montreuil. Au lieu de finir entre 12 h 50 et 13 h 30, ils terminent le plus souvent entre 14 heures et 17 heures. La direction refusant de considérer les dépassements horaires comme des heures supplémentaires, ceux-ci ne sont pas payés.

Alors que La Poste répète que le trafic du courrier est en baisse, depuis le 18 octobre la charge de travail a explosé. Elle dépasse tous les jours les seuils prévus, de 20 % en moyenne et jusqu'à 33 %, y compris les samedis et les jours dits « de sécabilité » censés être moins chargés. Ceux qui ramènent du courrier en fin de tournée sont convoqués par les cadres et menacés de sanctions.

Comme l'a dit l'un d'entre eux, les postiers ont le sentiment de *« travailler dans des conditions dignes du 19e siècle ! »*. Et ce ne sont pas les croissants que la direction a fait distribuer plusieurs fois qui risquent de leur faire avaler la pilule : la dernière fois, personne n'y a touché.

Mardi 16 novembre, les travailleurs ont décidé de porter une pétition à la directrice. Après avoir élevé la voix pour leur faire reprendre le travail, elle a essayé de les diviser, reprochant à ceux qui ne faisaient pas personnellement la distribution d'avoir signé une pétition *« qui ne les concernait pas »*. Et elle a balayé les revendications en déclarant qu'on ferait le bilan de la réorganisation fin janvier.

Mais pour les postiers, pas question de continuer dans ces conditions. La grève, commencée mardi 23 novembre, est majoritairement suivie. Dès 7 heures du matin, ils se sont retrouvés devant le centre. Cela a été l'occasion de discuter à bâtons rompus et de faire connaissance entre collègues de Montreuil et de Bagnolet, puis de distribuer un tract aux usagers du bureau de poste voisin.

Leurs revendications portent sur la durée du travail et le paiement des dépassements horaires, les pauses, les menaces de sanction, mais aussi l'embauche des CDD et des apprentis car, avec la réorganisation, le sous-effectif permanent saute aux yeux.

La direction ayant refusé de recevoir une délégation de grévistes le premier jour, la grève a été reconduite et les grévistes se sont rassemblés encore plus nombreux, déterminés à se faire entendre.

Correspondant LO

Lyon : mobilisation de soutien aux familles sans domicile

Cette année encore, à l'occasion de l'anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, des enseignants et des parents d'élèves se sont organisés pour dénoncer la situation révoltante des familles sans domicile dans l'agglomération lyonnaise, contraintes de vivre dehors malgré le froid.

COLLECTIF JAMAIS SANS TOIT

Organisés dans le collectif « Jamais sans toit » créé en 2014, ils se mobilisent dans plusieurs établissements scolaires de Lyon et de Vaulx-en-Velin. Ils réclament un toit pour plusieurs dizaines d'enfants qui dorment dans des voitures, dans des squats, voire dans la rue, dans les parcs ou sous les ponts. Ils sont des centaines dans cette situation sur l'ensemble de la riche agglomération lyonnaise.

Les autorités ne proposent aucune solution d'hébergement et refusent de réquisitionner les logements vides, alors qu'il en existerait 24 000 dans la métropole. Pour faire pression sur la préfecture du Rhône, des enseignants ont décidé d'occuper leurs établissements malgré les menaces de sanctions et d'évacuation par la force. Ces occupations ont offert un hébergement provisoire pour onze familles à l'école Gilbert-Dru du 7e arrondissement de Lyon, et pour trois autres familles au collège Henri-Barbusse de Vaulx-en-Velin.

Des parents d'élèves sont aussi à l'origine d'initiatives pour apporter leur soutien aux enfants sans toit. Tout au long de la semaine du 14 au 18 novembre, dans des écoles de Lyon et de Vaulx-en-Velin, ils ont organisé plusieurs collectes de vêtements et de nourriture, ainsi que des goûters solidaires ou autres soupes populaires qui ont permis de récolter de l'argent et de payer quelques nuits d'hôtel aux familles qui dorment encore dehors. En venant en aide à d'autres parents qui, pour beaucoup d'entre eux, se sont retrouvés à la rue après avoir fui la guerre ou la misère dans leurs pays d'origine, ces habitants des quartiers populaires montrent leur solidarité avec les migrants. Ils refusent ainsi de tomber dans le piège des discours xénophobes.

Correspondant LO

Autoroutes : le racket se poursuit

À compter du 1er février, les péages d'autoroutes augmenteront en moyenne de 0,76 %. Cette hausse variera suivant les réseaux et elle atteindra près de 2 % sur celui des autoroutes du Sud géré par Vinci.

Le gros coup de bambou reste à venir avec le plan de relance autoroutier d'un milliard en 2018 qui sera financé en partie… par des hausses des péages.

Ségolène Royal avait promis un gel des tarifs il y a deux ans.

Depuis, non seulement c'est le dégel, mais ça flambe !

PATRICK LAVAUD

Le réacteur n° 2 de la centrale de Civaux, dans la Vienne, est à l'arrêt depuis septembre.

Centrales nucléaires : la gabegie

D'après RTE, le gestionnaire du réseau de transport de l'électricité chargé d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité, la sécurité d'approvisionnement *« s'annonce plus délicate à assurer que lors des hivers précédents, en raison de l'indisponibilité de plusieurs sites de production »*.

Actuellement, près du tiers des 58 réacteurs nucléaires du pays sont à l'arrêt. S'il s'agissait d'une opération de maintenance classique pour préparer au mieux le passage de l'hiver, il n'y aurait là rien d'anormal. Mais il y a un problème. Une douzaine d'entre eux pourraient ne pas redémarrer : l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a détecté des teneurs en carbone trop élevées dans l'acier des fonds de générateurs de vapeur. Cela pourrait engendrer une fuite d'eau radioactive. EDF doit donc démontrer le respect des exigences de sûreté pour une vingtaine de réacteurs concernés. Pour l'instant, une dizaine a réussi l'épreuve.

Si EDF n'a pas détecté ces anomalies avant que l'ASN ne le fasse, ce n'est pas le fruit du hasard. Depuis des années, la seule préoccupation de la direction d'EDF est de faire que l'État, actionnaire majoritaire, et les actionnaires privés profitent de la rente nucléaire. Et pour cela de privilégier les suppressions d'emplois, même aux dépens de la sécurité.

La génération qui avait construit les centrales est partie à la retraite depuis le début des années 2000 sans que l'entreprise se soit souciée de la remplacer. Entre 2000 et 2005, l'effectif avait fondu de 20 % à l'ingénierie ou en recherche et développement (R&D), les services chargés entre autres de s'assurer du bon fonctionnement des équipements fournis. Après une reprise des embauches en 2004 avec la construction de l'EPR, il y a actuellement un nouveau plan de 4 000 suppressions d'emplois.

Ainsi, à la R&D, 300 emplois sont menacés. Du coup, même des études concernant la durée de vie de certains composants sont arrêtées sous prétexte que l'ASN ne s'y intéresse pas actuellement. Depuis longtemps, il s'agit surtout de faire en sorte que l'ASN soit satisfaite au jour le jour, pour répondre à ses inquiétudes du moment ou préparer les visites décennales pour justifier la poursuite du fonctionnement des centrales après trente ou quarante ans. Il ne s'agit donc pas d'anticiper les problèmes, d'investiguer sans relâche pour détecter où sont les failles. De plus en plus, EDF s'est déchargée sur les constructeurs des travaux de qualification des matériels. Actuellement, dans le cadre du rapprochement avec Areva, des projets sont étudiés pour supprimer les « doublons » dans les équipes, ce qui veut dire non seulement supprimer des emplois, mais aussi des outils qui permettaient les vérifications croisées.

Les travailleurs d'EDF et les sous-traitants font les frais de cette gabegie : les conditions de travail se dégradent avec un sentiment de gâchis face à ces déboires à répétition. Mais l'on voit que les risques sont aussi pour la population : risques de coupure du courant et aussi risques liés à la sûreté des installations.

Correspondant LO

Sucrerie Tereos – Arras : une course au profit criminelle

Un accident survenu lundi 14 novembre à 7 h 40 entre un car scolaire et un camion betteravier a provoqué le décès de la conductrice du car. Le chauffeur du camion et un collégien ont été très grièvement blessés.

La thèse de l'endormissement du chauffeur du camion, qui avait pris son poste à 5 heures, semble prévaloir. Ce n'est malheureusement pas étonnant vu les conditions dans lesquelles se déroulent les campagnes betteravières, chaque année de septembre à janvier, aussi bien pour les travailleurs de la filière que pour la population locale.

L'usine de Boiry, près d'Arras, est alimentée en betteraves pendant plus de 100 jours par une noria de plusieurs centaines de camions par jour. Pesant jusqu'à 44 tonnes, remplis à ras bord, ils font trembler les maisons dans les villages ou secouent les passants sur les trottoirs, même à 50 km/h. Ils laissent des boues sur la chaussée, rendue très glissante.

Que de tels engins puissent circuler 24 heures sur 24 sur n'importe quelle route pose problème. Mais le gouvernement l'a rendu légal en levant, en 2013, toute restriction et nécessité de dérogation pour la circulation des 44 tonnes sur toutes les routes du pays.

C'est l'usine sucrière qui donne le tempo de cette circulation incessante de camions. Elle appartient à Tereos, anciennement Béghin-Say, officiellement une coopérative mais bien une entreprise capitaliste ! C'est le premier groupe sucrier français et l'un des leaders de l'agroalimentaire, avec 12 000 agriculteurs et 24 000 salariés dans le monde, aussi bien à La Réunion, qu'au Mozambique, au Brésil ou en Chine. Le Crédit agricole y possède aussi des parts.

Les contrats entre Tereos, les agriculteurs betteraviers et les transporteurs, artisans ou entreprises, sont très souvent des contrats à la tonne produite et transportée. Les retards de livraison peuvent être sujets à amendes. Ainsi, celui qui fixe la cadence de tous est le donneur d'ordres initial : le groupe Tereos.

Un facteur aggravant pour les routes autour de Boiry a été la fermeture d'autres usines sucrières dans les Hauts-de-France. Sur les douze raffineries de betteraves Tereos dans la région il y a dix ans, trois ont été supprimées, surchargeant celles qui restent et augmentant ainsi le trafic autour d'elles, accélérant la dégradation des routes, dont l'entretien retombe sur les budgets publics.

Les conditions de travail dans les usines de Tereos sont dures, avec des risques d'accidents élevés, mais c'est aussi le cas sur les routes.

Correspondant LO

Vivarte : non aux licenciements !

Les salariés de Vivarte sont menacés de licenciements par leur direction qui envisage un plan massif de suppression de postes, les syndicats craignant même le démantèlement du groupe.

Vivarte est plus connu sous le nom des marques qu'il possédait, André, La Halle aux chaussures, La Halle aux vêtements, Chevignon, Pataugas ou encore Kookaï. Le groupe emploie 17 000 personnes, dont 80 % de précaires et 50 % de femmes, dans 3 750 magasins en France. Propriété de quatre fonds de pensions américains, il est passé de plans de restructuration en plans de « sauvegarde de l'emploi » au fil des ans et a licencié largement. Ainsi pour la seule année 2015, quatre plans ont amené la suppression de 1 850 postes. Les fonds de pension ont aussi vendu Kookaï, Chevignon et Pataugas.

La direction prétend bien sûr que les magasins ne sont pas rentables. Mais le groupe réalise quand même 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Il sait d'ailleurs trouver de l'argent quand il se sépare de ses PDG, qui se succèdent rapidement et partent avec de quoi voir venir, à l'image de ce chèque de trois millions d'euros qu'aurait touché l'un d'eux.

Aujourd'hui, les actionnaires continuent la casse en n'ayant qu'un seul but : sauvegarder leurs profits en licenciant. Mais les travailleurs n'ont aucune raison d'accepter de faire les frais de cette logique de requin. Les actionnaires doivent payer pour qu'il n'y ait aucun licenciement.

Cédric Duval

Mairie de Reims : la mobilisation continue

Après une journée de grève lundi 14 novembre devant la mairie, la mobilisation a continué pour obtenir 100 euros net mensuels d'augmentation pour tous.

La direction a tenu trois réunions d'information à destination de l'ensemble du personnel réunissant au total plusieurs centaines d'agents. Ces réunions, perçues par beaucoup comme des tentatives d'enfumage, se sont de fait retournées contre la direction. Un groupe de grévistes s'en est saisi pour s'adresser aux agents et populariser la revendication des 100 euros pour tous. Avant chacune de ces réunions, des tracts ont été distribués par ce groupe militant. Des interventions ont dénoncé les mensonges de la direction et appelé à se mobiliser.

Lors de la réunion de mercredi 15 réunissant environ 300 agents, c'est une véritable fronde qu'a dû affronter la direction, surtout quand une directrice a tenu à dire que la prime proposée par la municipalité de 400 euros brut annuels serait conditionnée à l'avis du chef de service et serait retirée au moindre reproche. Les interventions hostiles se sont multipliées. L'adjoint au personnel, qui préférait les délégations réduites de syndicalistes aux *« agents non délégués avec qui ça part dans tous les sens »*, a dû se rendre compte qu'on peut être un agent, pas forcément délégué, et savoir exactement dans quel sens il faut aller. Une intervention d'un militant du groupe a été chaudement applaudie.

Un groupe d'agents a continué à se mobiliser, distribuant ses propres tracts devant les principaux services. L'objectif est de se rassembler à nouveau mercredi 22 devant le comité technique, où la direction et la municipalité doivent présenter leur proposition aux élus du personnel.

Les militants du mouvement espèrent bien faire de ce rendez-vous un nouveau temps fort de la contestation.

Correspondant LO

LO

Mercredi 23 novembre, plus de 200 grévistes ont envahi l'hôtel de ville.

Mr Bricolage – Flers : la danse des vautours

À Flers dans l'Orne, les travailleurs de Mr Bricolage ont appris que leur magasin faisait partie d'un plan de fermeture de 17 magasins, dont deux en Normandie avec celui de Saint-Lô dans la Manche. Au total, 238 emplois seront supprimés dont une trentaine sur les deux magasins normands.

À Flers, la direction du groupe met en cause la vétusté du magasin et la concurrence d'autres enseignes. Le magasin est en très mauvais état. La toiture est même complètement à refaire. Mais l'état de délabrement voulu par les actionnaires est la preuve que la décision de fermer est prise depuis bien longtemps. Quant à la concurrence, c'est toujours l'argument des capitalistes qui jugent leurs profits, bien réels chez Mr Bricolage même s'ils sont en baisse, simplement en deçà de leurs objectifs.

Et les concurrents s'intéressent d'ailleurs de très près aux 837 magasins du groupe Mr Bricolage, qui comprend aussi 119 Les Briconautes. De si près qu'en avril 2014 le groupe Kingfisher (Castorama) a tenté sans succès une OPA. En juillet 2015, c'était au tour de Bricorama de faire une tentative de reprise. En vain également. Aujourd'hui l'offensive est en interne. Depuis juillet 2016, les patrons des magasins franchisés Mr Bricolage ont pris le pouvoir et acquis la majorité du capital en rachetant les parts et en écartant la famille qui contrôlait jusqu'alors le groupe. Ils décident aujourd'hui de fermer une partie des magasins qui ne leur appartenaient pas directement et qu'ils jugent non rentables.

Il s'agit donc d'une restructuration du capital que les patrons de Mr Bricolage veulent faire payer à 238 travailleurs sur les 2 500 que compte le groupe. Les travailleurs n'ont aucune raison de les laisser bricoler avec leur emploi.

Correspondant LO

Grand Paris Sud : le mouvement ne faiblit pas

Jeudi 17 novembre, 300 agents territoriaux se sont retrouvés devant le siège de la nouvelle Agglomération Évry-Corbeil-Grigny-Lieusaint pour protester contre le réaménagement du temps de travail que la direction veut imposer.

La plupart des équipements municipaux, piscines, médiathèques, centres sportifs et techniques étaient totalement paralysés par la grève appelée par l'intersyndicale CGT-CFDT-FAPT. Au son des tambours et sifflets, les agents sont montés au cinquième étage du siège pour faire entendre leur mécontentement aux élus présents, qui s'emploient, par ces rattachements d'agglomérations à la nouvelle communauté, à aligner les droits des travailleurs vers le bas.

Il y a un mois, 200 agents avaient déjà manifesté au conseil de communauté devant des élus réunis autour de son président intérimaire Francis Chouat, maire socialiste d'Évry. Celui-ci jouait alors la montre et comptait sur des concertations syndicales pour faire entériner certains reculs. Mais une grande partie des agents ne veulent pas en démordre : pas question de s'aligner sur les 1 607 heures annuelles voulues par la direction, contre 1 540 en moyenne aujourd'hui.

Devant la mobilisation réussie du jeudi 17 novembre, la direction a commencé à lâcher certaines compensations financières, mais les agents ne veulent pas d'un rachat de congés. Pour maintenir la pression, de nouvelles assemblées générales ont été décidées. D'autres agents des communes avoisinantes, bientôt intégrées dans la nouvelle communauté qui s'élargit, ont déjà rejoint la mobilisation en faisant deux jours de grève. Le mouvement a donc tendance à s'amplifier pour contraindre la direction à remballer son projet.

Correspondant LO

JÉRÔME LEMONNIER ESSONNE INFO

Manifestation des agents territoriaux à Évry.

SNCF : on ferme Boutiques

Lancées à la fin des années 1990, ces boutiques offraient les services des guichets des gares, mais dans d'autres lieux, des quartiers de villes importantes ou de banlieue. Les services rendus étaient très appréciés des personnes ayant, pour diverses raisons, des difficultés à se rendre dans les gares elles-mêmes.

Assez vite, la SNCF est revenue sur cette politique, en commençant à fermer certaines de ces boutiques. Leur liquidation s'est accélérée depuis 2010. Si l'on prend l'exemple de la région Rhône-Alpes ancien format, le site de la SNCF n'en recense plus que onze, situées dans quatre départements.

Et parmi ces boutiques, le personnel de deux d'entre elles, à Grenoble, vient d'apprendre qu'elles sont menacées de fermeture : celle du centre-ville avant fin 2017 et celle de Grand-Place (au sud de la ville) avant fin 2018.

Le directeur de la région Centre, lui, a ces propos définitifs : *« L'époque n'est plus aux points de vente disséminés, mais aux smartphones. »* Quel culot !

Des milliers de gens, qui trouvaient, ou trouvent, bien utiles de telles boutiques, vont devoir se débrouiller autrement : la SNCF marche à reculons.

Correspondant LO

En voilà une idée qu'elle est bonne…

Dans un livre intitulé *Que faire de la SNCF ?*, sorti fin octobre, deux auteurs proposent de *« faire le tri dans les nombreuses missions de la SNCF »* (pour en jeter quelques-unes à la poubelle ?) et, surtout, de *« réduire un réseau ferré hypertrophié »*.

Cette proposition de régression sociale n'est pas nouvelle. Ici, elle est formulée, sans surprise, par le directeur général adjoint de SNCF Transilien et un ex-directeur de la communication SNCF.

À la SNCF, ce ne serait pas plutôt le haut encadrement qui serait « hypertrophié » ?

Aéroport de Roissy : grève des bagagistes

Depuis plus de deux semaines, les bagagistes de l'entreprise H Reinier (groupe Onet) de l'aéroport de Roissy ont entamé un mouvement pour une prime de 1500 euros. Après des débrayages quotidiens, la majorité des 400 salariés sont en grève totale.

La direction a du mal à lâcher la monnaie, alors que si leur prime d'intéressement a été divisée par cinq, voire dix, en trois ans, une expertise récente a confirmé que l'argent ne manquait pas.

Comme sur toute la zone aéroportuaire de Roissy, ces bagagistes sont des sous-traitants. Leur société traite les bagages en transit d'Air France, dans des conditions dures. Il faut prendre les valises de 15 ou 20 kg, vider les chariots, les mettre sur les tapis, les récupérer à l'autre bout, les trier, les reprendre et les remettre sur d'autres chariots ou dans des containers, et le tout très rapidement puisque ce sont des bagages en transit. Si la correspondance est courte, il faut aller encore plus vite, amener les bagages d'un avion à l'autre, « bord à bord » (« Bora-Bora » comme ils disent pour rire). Quoi d'étonnant si les arrêts de travail et les accidents se multiplient !

La direction a tenté d'intimider les grévistes en prétendant que leur grève risquerait de faire fuir le « client » Air France. Elle a aussi utilisé des intérimaires de façon illégale et tenté de faire travailler des chefs. Ceux-ci, n'ayant pas l'habitude, ont roulé sur les trottoirs ! Le préfet leur a interdit de manifester dans l'aérogare, mais les grévistes tiennent bon et ont des alliés dans l'aéroport, autres bagagistes ou sous-traitants.

Ils sont passés de débrayages à la grève totale et la direction a déjà lâché 500 euros.

Correspondant LO

LO

U Log – Savigny-en-Véron : contre le travail du samedi

Le dépôt logistique de Savigny-en-Véron, en Indre-et-Loire, appartient au groupe U Log, anciennement Système U. Il emploie environ 200 travailleurs et approvisionne les magasins Super et Hyper U de la région en produits frais. C'est un travail de manutention, en équipes, dur physiquement, qui provoque beaucoup de troubles musculo-squelettiques.

Les dépôts U Log travaillent en partie le samedi. Ceux qui approvisionnent en produits frais travaillent un samedi sur deux, les autres un samedi sur trois. Mais à Savigny-en-Véron, la direction prend prétexte du fait qu'elle a des difficultés à recruter des intérimaires pour imposer aux travailleurs de travailler deux samedis sur trois. Elle parle même de ruralité pour se justifier.

Savigny-en-Véron est certes une petite commune, mais elle n'est pas isolée au point de ne pas y trouver de main-d'œuvre. En réalité, la direction du dépôt impose à tous les intérimaires de travailler tous les samedis. C'est sans doute la raison pour laquelle elle a de plus en plus de mal à en trouver.

Ce qui a exaspéré nombre de travailleurs, c'est le fait que la direction veut officialiser définitivement cette situation dans le cadre des nouveaux accords de groupe qui sont actuellement négociés suite à la fusion des quatre régions Système U ouest en une seule entité nationale.

La CGT du groupe U Log a donc appelé les travailleurs du dépôt de Savigny à faire grève le 10 novembre dernier. Les militants locaux de FO et de la CFDT ont soutenu cette initiative et une soixantaine de travailleurs ont fait grève entre 8 heures et 17 heures ce jour-là. Les grévistes représentaient un tiers des 150 présents, du jamais vu sur le site.

Des membres de la direction sont venus voir les grévistes en les traitants de « guignols manipulés » par les syndicats. Un mépris qui cache mal l'inquiétude de la direction face à une mobilisation inédite sur le dépôt. D'ailleurs elle a subitement accepté de réunir, sur cette question des horaires, le groupe de travail prévu depuis longtemps et qu'elle n'avait jamais daigné réunir jusqu'à ce jour.

Il n'y a évidemment rien à attendre des négociations avec la direction, et il n'est pas dit que cette première mobilisation des travailleurs soit sans lendemain.

Correspondant LO

LO

Renault – Flins : non à la flexibilité !

Mardi 15 novembre, à l'usine Renault de Flins, dans les Yvelines, environ 800 travailleurs ont débrayé à l'appel de tous les syndicats, sauf la CGC, pour protester contre le nouvel accord proposé par la direction dans l'ensemble du groupe. Ce débrayage venait après celui du jeudi 10, qui avait rassemblé 300 personnes à l'appel de la seule CGT.

Devant le mécontentement, la direction a partiellement lâché du lest, tout en réaffirmant son projet de moduler les horaires selon les aléas de la production. Un premier accord en 2013 a déjà entraîné la perte de 18 jours et demi de RTT, autant de jours maintenant travaillés, sans que les travailleurs touchent un centime de plus. Le deuxième accord prévoyait des samedis obligatoires et non payés. Dans sa nouvelle version, ces samedis seraient au volontariat et payés, sauf si le nombre de journées chômées dépassait le seuil prévu par la direction. Dans ce cas, les samedis seraient obligatoires et non payés pour compenser les heures non faites. Sous prétexte d'un accroissement de la production, des débordements deviendraient obligatoires, jusqu'à 1 heure 15 par jour, dans la limite de 42 heures par semaine pendant douze semaines consécutives ; la différence avec le projet initial, c'est qu'ils seraient payés.

Les travailleurs qui ont débrayé, parfois pour la journée, étaient contents de se voir réunis en nombre, embauchés et intérimaires, et d'avoir marqué le coup, d'autant plus que les cortèges dans les ateliers, le matin et l'après-midi, ont mis une certaine ambiance. Cela dit, certains se rendent compte que, comme d'habitude, la direction annonce le pire puis relâche un peu la bride, ne serait-ce que pour donner aux directions syndicales adeptes de la signature l'occasion de faire preuve du même zèle qu'en 2013. Des travailleurs sont également conscients que, dans la plupart des ateliers souvent mis en chômage, les samedis obligatoires risquent d'arriver très vite, et que partout, les débordements, programmés entre trois mois théoriquement et quinze jours à l'avance, voire moins, vont désorganiser leur vie.

Depuis des années, la direction veut, selon ses propres termes, *« une organisation du temps de travail souple et réactive (...) pour absorber les variations d'activité »*. Elle s'acharne à désorganiser la vie des travailleurs pour organiser sa production. Ces débrayages sont une première réponse et un encouragement pour ceux qui veulent aller plus loin.

Correspondant LO

Centre de tri de Wissous : une journée de grève

Les responsables de La Poste chargés du courrier sont très fiers de leurs centres de tri modernes et performants. Ils en ont plein la bouche, en particulier de celui de Wissous, dans l'Essonne, le plus grand de France avec ses 1000 salariés, et des millions de lettres traitées le matin, l'après-midi et la nuit.

Ouverte depuis neuf ans, la PIC Wissous (plateforme industrielle du courrier) n'avait connu aucune réaction collective d'importance. Tous les deux ou trois ans, le centre digérait le trafic d'un centre plus petit, promis à la fermeture, sans que personne ne bouge. Mais avec le dernier centre avalé, celui de Créteil, le personnel en a eu ras le bol de courir tout le temps, de se casser le dos, de subir les pressions sans fin. L'initiative d'une journée de grève intersyndicale, le 15 novembre, tombait à pic.

La grève a été massive, jusqu'à 70 % dans certaines équipes, et des rassemblements de personnel ont été les bienvenus. L'envie n'était pas d'en découdre, ni d'imposer vraiment des embauches de personnel. Mais les employés, à qui on demande en permanence de faire du chiffre, se sont dit qu'eux aussi pouvaient en faire du chiffre... de grévistes. Le moral est monté d'un cran. Et la direction a été surprise de cette réaction. C'est donc une journée de grève réussie, qui a un goût de reviens-y.

Correspondant LO

Hôpitaux de Limoges : une situation catastrophique au CHU

Mardi 15 novembre, à l'appel de l'ensemble des syndicats, environ 120 agents du CHU de Limoges se sont réunis en assemblée générale. Des représentants des différents services de soin, des services logistiques comme la cuisine, la lingerie, y ont pris la parole pour expliquer dans quelles conditions ils travaillent.

Partout les effectifs rétrécissent comme peau de chagrin du fait du non-remplacement des départs mais aussi de l'absentéisme qui explose vu les conditions de travail. Évidemment, cela se traduit par des plannings déments, des repos reportés, des journées à rallonge.

En chirurgie orthopédique, les cadres ont annoncé à l'équipe qu'elle devrait faire avec une aide-soignante et une infirmière en moins au quotidien, en affirmant que *« les toilettes ne sont pas prioritaires »* et que certains pansements peuvent bien attendre deux ou trois jours. En chirurgie digestive, du personnel avait été supprimé avec la fermeture de six lits, sept viennent d'être rouverts sans personnel supplémentaire. En dermatologie, un nouveau poste d'infirmière saute, récemment en oncologie, six postes ont été supprimés. Dans les services de gériatrie, il y a un manque cruel d'aides-soignants que les infirmiers sont amenés à combler comme ils le peuvent.

Dans tous les services de soins, les « glissements de tâches » sont monnaie courante, jusqu' à l'exécution par des infirmiers de certains gestes médicaux car la pénurie de médecins sévit aussi. En chirurgie orthopédique, il n'y a plus de visite : les médecins, au four et au moulin, téléphonent pour savoir s'il y a un problème.

En cuisine, il manque une douzaine de postes, à la lingerie le personnel n'arrive pas à faire face aux besoins et il manque du linge. Le jour de l'assemblée, faute de tenues propres, dans les blocs, il a fallu utiliser des blouses en papier ! Dans les services administratifs, les secrétariats sont débordés et n'arrivent à faire face ni aux rédactions des comptes-rendus médicaux ni aux prises de rendez-vous.

La direction avance un déficit de 10 millions d'euros pour l'année. Mais cela ne l'empêche pas d'engloutir des sommes folles dans toujours plus de nouveaux bâtiments et de systèmes robotisés sophistiqués pour assurer les transports nécessaires (linge, déchets, etc.) qui, comme c'est le cas pour le « pneumatique » destiné aux prélèvements sanguins, tombent en panne à peine installés !

LO

L'assemblée générale a voté quasiment à l'unanimité d'appeler à un rassemblement de tous les hospitaliers jeudi 24 novembre, jour où se tient à Limoges un forum sur les risques psycho-sociaux, un colloque bien feutré où les autorités hospitalières comptent échanger doctement sur la souffrance au travail du personnel. Eh bien, il faudra qu'elles entendent sa colère.

Correspondant LO

Toujours moins de personnel à Esquirol

Le syndicat CGT du centre hospitalier Esquirol, à Limoges, a déposé un préavis de grève pour jeudi 24 novembre et appelé le personnel à se joindre au rassemblement proposé par le personnel du CHU.

Lors du dernier comité technique d'établissement, la direction a proposé aux représentants syndicaux de tester une nouvelle grille de travail pour les soignants, qui comporterait plus de week-ends de repos. Tous ont approuvé, mais lorsqu'ils en ont parlé dans les services, le personnel a protesté car cette grille comporte plus de repos le week-end à condition de baisser les effectifs minimum et elle entraîne un grand nombre de repos isolés par trimestre. Et puis, beaucoup disent que *« le problème n'est pas une grille ou une autre, le problème est qu'on n'est pas assez ! »* Du coup, certains syndicats se sont excusés de s'être laissés faire. La direction organise maintenant une consultation avec le choix entre deux grilles qui, de toute façon, n'ont pas le pouvoir magique de multiplier le personnel.

Alors que, comme au CHU, les constructions neuves fleurissent, la mode est aux suppressions de lits et de places, à la baisse des effectifs par le non-remplacement des départs. Ce sont notamment des postes de nuit qui sont supprimés et les équipes de jour doivent boucher les trous ! Les remplacements d'un service à l'autre sont maintenant devenus un mode de fonctionnement banal à Esquirol. Dans bien des unités, il y a presque un poste par jour assuré par un remplaçant. Au point que les patients ne savent parfois plus lesquels sont des soignants de l'unité !

Il y a déjà pas mal de temps que les collègues des hôpitaux de jour ou de l'extra-hospitalier sont mis à contribution pour boucher les trous dans les unités d'hospitalisation. Mais voilà que maintenant on va jusqu'à faire appel à l'équipe psy des urgences, ce qui, entre parenthèses, dégarnit les urgences du CHU souvent saturées par des patients qui devraient être accueillis en psychiatrie.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal novembre 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin.
Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante : **Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX.**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	*Lutte ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Campagne de Nathalie Arthaud : choisir le camp des travailleurs

L'élimination de Sarkozy lors de la primaire de la droite a certainement réjoui un bon nombre de ceux que son arrogance réactionnaire révulse, et surtout qui se rappellent sa politique antiouvrière lorsqu'il était ministre et président.

Certains électeurs de gauche ont d'ailleurs participé à cette primaire dans le but de se débarrasser de Sarkozy, qui leur paraît pire que ses rivaux. C'est un calcul qui ne mène pas loin, puisque c'est probablement Fillon, son ancien Premier ministre, au programme tout aussi antiouvrier, qui représentera la droite.

La primaire de la gauche, qui s'annonce dans quelques semaines, suscitera peut-être des raisonnements électoraux du même type, pour éliminer tel ou tel dirigeant du PS, mais forcément au profit d'un autre, tout aussi propatronal.

Cette logique d'un prétendu vote utile, qui revient à chercher le candidat « le moins pire », ne sert en rien les intérêts des travailleurs. Au contraire, puisque ceux qui apporteraient ainsi leur soutien à un politicien bourgeois approuveraient à l'avance les coups qu'il ne manquera pas de porter au monde du travail.

Toute la gauche, y compris la CGT, a appelé à voter Hollande en 2012 pour écarter Sarkozy de la présidence. Cette élection n'a pas empêché les attaques contre les classes populaires, mais elle a contribué à désarmer les travailleurs qui avaient voté socialiste et à les démoraliser. Le piège qui consiste à faire approuver par les travailleurs une politique propatronale se met à nouveau en place.

Nathalie Arthaud, candidate de Lutte ouvrière, se situe sur un autre terrain, celui de la défense des intérêts du monde du travail. Sa candidature affirme que l'immense classe des travailleurs a des intérêts opposés à ceux de la toute petite minorité de très riches que l'État sert, quel que soit le locataire de l'Élysée. Elle se situe à l'opposé des arnaqueurs de droite et de gauche qui prétendent lutter contre le chômage en laissant les patrons libres de licencier et d'aggraver les conditions de travail, tout en les arrosant d'argent public. Elle affirme au contraire que le grand patronat est suffisamment riche pour que les travailleurs se fixent comme objectif de le faire payer pour répartir le travail entre tous, sans licenciements et sans baisse de salaire.

Les élections ne permettent pas de changer la vie, mais c'est un combat politique dans lequel on peut affirmer ses idées. Le vote pour Nathalie Arthaud permettra à tous ceux qui veulent s'exprimer en tant que travailleurs conscients de leurs intérêts communs de le faire.

Lucien Détroit

LO

Réunion publique avec Nathalie Arthaud
Mantes-la-Jolie
Samedi 26 novembre à 19 heures
Salle des Îles – L'Île-l'Aumône **Près du parc des expositions**

Sur le blog de Nathalie : non à la justice de classe !

Mercredi 16 novembre, allant tenir un meeting à Annecy, Nathalie Arthaud s'est arrêtée à Chambéry pour rencontrer la presse. Elle a pu passer au rassemblement de soutien à Laura Pfeiffer, inspectrice du travail, et à Christophe, technicien licencié par la direction de Tefal.

L'affaire éclate en 2013, quand Laura Pfeiffer constate des infractions à la législation du travail à Tefal, grosse entreprise de Haute-Savoie. La direction de l'usine et le directeur départemental du Travail tentent alors de la faire taire. Un informaticien de l'entreprise, témoin de la machination, révèle des courriers électroniques compromettants pour tout ce petit monde.

Qui s'est alors retrouvé devant la justice ? Les dirigeants patronaux ? Les responsables de l'État mis en cause ? Non ce sont ceux qui défendaient les droits des travailleurs qui se sont retrouvés accusés ! Les procès-verbaux constatant les infractions de Tefal ont été ignorés, et sont maintenant définitivement classés par le Parquet d'Annecy. Le salarié de Tefal s'est fait licencier. Et, en décembre 2015, ce dernier et Laura Pfeiffer ont été condamnés à 3500 euros d'amende avec sursis et 2500 euros de frais de justice, pour atteinte au secret des correspondances, accès et maintien frauduleux (…) de traitement de données en ce qui concerne le salarié, et recel et violation du secret professionnel pour l'inspectrice.

Ils ont été condamnés pour avoir essayé de faire respecter les droits des travailleurs et avoir demandé justice. Et ce mercredi 16 novembre, la cour d'appel de Chambéry a confirmé ces condamnations.

Cette affaire est une leçon de choses. Il y a le fameux Code du travail, conçu en théorie pour protéger les droits des salariés. Et puis, à côté de cela, il y a toutes les autres lois destinées à protéger les intérêts patronaux et il y a les connivences entre puissants, les complicités entre procureur, responsables de l'administration, rédacteurs en chef… qui permettent de justifier toutes les injustices.

Une fois de plus, nous constatons que ni les lois, ni le gouvernement, ni la justice ne nous protégeront. Seule notre organisation et notre action collective peuvent nous y aider.

17 novembre 2016

Suivez le blog de Nathalie Arthaud : http://www.nathalie-arthaud.info

DR

Lors d'un précédent rassemblement en soutien à Laura Pfeiffer.

Migrants en Méditerranée : un drame sans fin

Depuis le début de l'année, plus de 4600 migrants ont perdu la vie en tentant de traverser la Méditerranée. Chaque jour apporte son lot de nouveaux naufrages et de témoignages terribles des rescapés. Les sauveteurs venus leur porter assistance découvrent dans chaque embarcation des hommes morts de froid, du manque d'eau, d'épuisement, asphyxiés par les vapeurs de carburant, noyés avant l'arrivée des secours.

À l'approche de l'hiver, le mauvais temps rend la traversée encore plus périlleuse. Les passeurs redoublent d'activité, entassant toujours plus d'hommes sur des canots pneumatiques abandonnés ensuite en pleine mer sans moteur ni gilet de sauvetage.

Lors de leurs rencontres au sommet, les dirigeants des États européens participent à la surenchère xénophobe ambiante à l'encontre des migrants, se vantant d'avoir renforcé la fermeture des frontières, dressant des murs de barbelés et multipliant les patrouilles en armes à leur porte. Depuis que l'Union européenne a signé un accord avec la Turquie fermant quasiment la route des Balkans, les migrants en sont réduits à emprunter la route la plus dangereuse, celle qui oblige à franchir la Méditerranée à partir de la Libye. 155 000 migrants, dont 20 000 mineurs isolés, seraient arrivés sur les côtes italiennes depuis le début de l'année. Les structures d'accueil y sont débordées et les migrants se heurtent à l'agitation de plus en plus ouverte de politiciens réactionnaires, qui comme ici font carrière en les désignant comme responsables de tous les maux.

Sur mer, à la limite des eaux territoriales libyennes, ce sont souvent les garde-côtes italiens et les bateaux affrétés par les associations qui portent secours aux migrants en perdition. Mais leur nombre et leurs moyens sont loin de pouvoir suffire alors que 330 000 migrants ont tenté de rejoindre l'Europe par mer cette année. 400 000 seraient toujours coincés en Libye dans l'attente d'un passage.

Avec l'hiver, les navires des associations vont devoir en grande partie cesser leurs opérations pour des raisons d'entretien. C'est dire que la Méditerranée va continuer à se transformer en un immense cimetière marin. C'est dire aussi le caractère criminel des choix des dirigeants européens, qui laissent consciemment périr les migrants à leurs portes alors que c'est leur politique qui les a contraints à fuir leur pays d'origine.

Gilles Boti

Une « aide au développement » payée par les plus pauvres

L'Agence française de développement est censée aider les pays les plus pauvres à lutter contre la pauvreté. Mais, selon *Le Canard enchaîné*, cet organisme prête à un État africain comme le Bénin à un taux d'intérêt de 6 % de l'argent qu'il a obtenu sur les marchés à taux zéro…

Une façon de rendre « l'aide au développement » bénéficiaire !

Lutte ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1019 C 85576